



PARCS

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



COMMENT UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

LE CONSEIL D'ORIENTATION, RECHERCHE
ET PROSPECTIVE AU TRAVAIL

**S'ILS VEULENT
INNOVER ENCORE,
LES PARCS DOIVENT
ACCEPTER DE SE
METTRE EN DANGER**

Parc naturel régional quand tu nous tiens



On ne quitte jamais vraiment les Parcs naturels régionaux. Je m'en suis aperçu en prenant, contre toute attente, la direction de la Fédération des Parcs en 2003.

Jean-Louis THOMAS me succède maintenant à ce poste. Nous avons en commun d'avoir travaillé quatorze années dans un Parc, l'Avesnois pour lui, le Luberon pour moi. C'est sans doute indispensable pour être en compréhension de l'expérience foisonnante des Parcs et pour servir bien leurs intérêts immédiats et à venir.

Les Parcs naturels régionaux bénéficient d'une écoute à la hauteur de l'importance qu'ils ont face aux enjeux environnementaux, paysagers, et même de choix de vie. Beaucoup reste à faire dans la voie qui est la leur. Un grand merci à toutes celles et ceux avec qui j'ai travaillé et échangé dans la responsabilité qui était la mienne.

Dans un rôle de conseil, je continuerai à être présent à la Fédération. Car on ne quitte...

Gérard MOULINAS



A l'issue d'une maîtrise de sciences et techniques en environnement et aménagement régional de l'Université des Sciences et Techniques de Lille, Jean-Louis THOMAS a animé l'association pour la mise en valeur des espaces fortifiés du Nord-Pas de Calais-Le Quesnoy, organisation intercommunale d'une douzaine de ville fortifiées.

En 1991, il est délégué par Espace Naturel Régional Nord-Pas de Calais pour assurer la mission de préfiguration du Parc naturel régional de l'Avesnois dont il prendra la direction à sa création, en 1998.

Directeur-adjoint du Syndicat Mixte des Parcs naturels régionaux du Nord - Pas-de-Calais, depuis 2004, il a pris son poste de directeur de la Fédération des Parcs le 1er juillet dernier.



SOMMAIRE



3 Parc naturel régional quand tu nous tiens

Jean-Louis THOMAS succède à Gérard MOULINAS à la direction de la Fédération des Parcs

4-5 Tribune

Depuis 40 ans être Parc naturel régional, c'est être utile. Et demain ?

par Jean-Louis JOSEPH, président de la Fédération.

6 Les Parcs naturels régionaux, ou "comment une autre vie s'invente ici"



7-22 Nouvelles solidarités pour un développement harmonieux des territoires



23-34 Une capacité d'expertise... et d'innovation



35-42

Animer la démocratie pour mieux vivre ensemble

43-49 Le Conseil d'Orientation, Recherche et Prospective



"Si les Parcs veulent innover encore, trouver un nouveau souffle, ils doivent accepter de se mettre en danger"

50-51 Pour en savoir plus : les Parcs sur le web

Depuis 40 ans, être Parc naturel régional, c'est être utile. Et demain ?



Jean-Louis JOSEPH,
Président de
la Fédération
des Parcs naturels
régionaux de France

Tribune

Les Parcs naturels régionaux, de l'avis de tous, représentent une formule originale et novatrice dans la protection de la nature et le développement local, portée par les collectivités.

Leur nombre n'a cessé de croître depuis 40 ans. Il sont maintenant 45, couvrent 13% de notre territoire, concernent plus de 3700 communes et sont présents dans 68 départements.

Pendant toutes ces années, les Parcs naturels régionaux ont été au cœur de la « révolution territoriale française » qui a vu :

- la montée en puissance des Régions qui ont sur eux une compétence partagée avec l'Etat,
- la prise de part des départements avec leurs responsabilités sur les espaces naturels sensibles notamment,
- la création des Pays que les Parcs naturels régionaux ont en partie inspirée,
- la création maintenant généralisée des intercommunalités, sans compter les démarches de planification locales engagées suite aux lois partenariales sur l'environnement (eau, déchets, urbanisme...), sans compter aussi un Etat qui hésite, garde des prérogatives importantes sans mettre en œuvre des moyens conséquents. Les Parcs naturels régionaux ont vu, au fil des ans, fondre son soutien ou leurs crédits être affectés pour une part à des travaux sur commande.

Les dates anniversaires sont propices aux questions existentielles. Dans cette complexité ambiante, et dans la prise en compte progressive des préoccupations qu'ils ont su faire émerger de leurs territoires, faut-il encore des Parcs naturels régionaux ? Ont-ils encore une utilité ?

Il a été dit que les Parcs naturels régionaux ont en effet soulevé les bonnes questions, souvent avec le monde associatif à leurs côtés. Le diagnostic est maintenant largement partagé. L'actualité est là pour nous le montrer, le développement durable dont ils ont été des pionniers est érigé en ministère d'Etat .

« Les Parcs naturels régionaux ont en effet soulevé les bonnes questions, l'actualité est là pour nous le montrer, le développement durable dont ils ont été des pionniers est érigé en ministère d'Etat »

« Pendant toutes ces années, les Parcs naturels régionaux ont été au cœur de la « révolution territoriale française » »

Alors ? les choses finissent-elles ou ne font-elles que commencer ? Pas plus que d'autres, les Parcs naturels régionaux sont prêts à mettre leur tête sur le billot. A l'analyse, qu'appportent-ils actuellement ?

Pour le grand public, ils donnent du sens à des destinations aux dénominations naturelles ou paysagères emblématiques (Camargue, Perche, Armorique, Vercors...), plus à même de porter un rêve d'évasion. Ils sont devenus une garantie de qualité dans l'accueil que l'on apprécie de prolonger en apportant et consommant les produits issus de

leurs terroirs ou savoir-faire. Ils exercent aussi une fascination certaine sur les jeunes pour y travailler et de plus en plus

“ Les Parcs naturels régionaux sont porteurs d'image et de repères identitaires pour leurs populations régionales... et participent au regain des campagnes. ”

grande sur les adultes pour y vivre. Les Parcs participent au regain des campagnes.

Sondeurs à vos marques, mais le coup d'arrêt ne viendra pas du public, même s'il peut avoir des déconvenues ou souhaiter plus des Parcs.

Dans l'administration locale, les Parcs naturels régionaux sont une méthode qui a de la modernité, si l'on entend par là qu'ils épousent des impératifs ressentis de plus en plus largement. Structures de mission, ils entraînent les gestionnaires publics et privés dans un projet exigeant qu'ils élaborent avec eux dans une charte. Le terme de « gouvernance », fort à la mode maintenant, trouve tout son sens sans pour autant engager de confusion entre les démarches participatives et les responsabilités électives. L'évaluation à laquelle ils se soumettent, garante d'efficacité publique, reste un exemple encore isolé. Tout cela donne à penser qu'une « **autre vie s'invente dans les Parcs** » par une approche plus globale et concertée, où la conviction prime sur la contrainte. Les Parcs naturels régionaux se plaisent à rappeler leur rôle d'initiateurs dans les démarches agri-environnementale, du paysage, de l'éducation à l'écocitoyenneté...

Evaluateurs à vos marques, mais les Parcs ne craignent pas les tests comparatifs tout en étant conscients de leurs insuffisances.

Les Parcs naturels régionaux sont nés d'un geste de l'Etat, mais sont-ils en phase avec une décentralisation inéluctable ? Depuis leurs origines,

ils relèvent d'une compétence partagée entre Etat et Régions. Elle a permis de déve-

“ Les Parcs naturels régionaux sont une méthode qui a de la modernité. ”

opper leurs projets, même si le débat sur les moyens est devenue une rhétorique tout au long de ces années. Les Parcs naturels régionaux sont porteurs d'image et de repères identitaires pour leurs populations régionales.

Régions à vos marques, les Parcs sont des ferments de vos délégations régionales à l'aménagement du territoire, ce sont vos laboratoires. Mais attention, il faut pour garder toute la richesse de la formule que vous continuiez dans une démarche concertée, en particulier pour la création de nouveaux Parcs.

Les Parcs naturels régionaux agissent localement, c'est bien. Mais contribuent-ils à l'action globale ? Ils peuvent prouver aujourd'hui - le dossier que nous développons dans ce numéro « spécial 40 ans » en témoigne - qu'ils apportent des réponses sur plusieurs plans :

- sur la sauvegarde de la biodiversité, pour laquelle leur qualité patrimoniale et l'étendue qu'ils occupent sur notre territoire en font un élément majeur du réseau écologique français ;
- sur la préservation de nos paysages, pour laquelle ils sont les garants de la diversité extraordinaire que l'on reconnaît à la France ;
- sur la part d'attractivité indéniable qu'ils apportent dans l'offre touris-

tique de notre territoire, du fait des deux thèmes précédents ;

- sur un choix de développement s'appuyant sur les atouts naturels, paysagers, de cadre de vie de leurs territoires, générateur d'activité et créateur d'emplois ;
- sur la « gouvernance », enfin, en privilégiant la participation des acteurs locaux à l'élaboration et à la réalisation de leur projet.

Parlementaires et autorités de l'Etat et de l'Europe, à vos marques, car vous avez là une équipe qui gagne.

Ne négligez pas cette expérience souvent observée, appréciée, et reprise aujourd'hui à l'étranger.

Les Parcs naturels régionaux se sont résignés à être « à la marge » dans une société qui ne partageait pas toujours les

“ Les Parcs naturels régionaux se sont résignés à être « à la marge » dans une société qui ne partageait pas toujours les valeurs qui étaient les leurs. Leur pragmatisme leur a permis de faire leur chemin. ”

valeurs qui étaient les leurs. Leur pragmatisme leur a permis de faire leur chemin.

Ils entendent rester sur leurs fondamentaux à l'horizon des années 2020, à l'heure de mutations importantes du monde rural :

- En préservant et valorisant des patrimoines naturels et culturels vivants dans une économie locale plus responsable et solidaire ;
- En impliquant le plus largement dans le contrat de territoire que représente la charte du Parc ;
- En partageant avec les hommes et les femmes leurs projets de vie, résolument tournés vers l'avenir ;
- En faisant vivre et prospérer leur démarche, tant en France que sur le plan international.

Le « Grenelle de l'Environnement » qui va bientôt se tenir nous promet des changements significatifs. Si volonté de changement il y a, il est impératif que, d'une part, soit préservée la capacité d'innovation et d'expérimentation des Parcs, et que, d'autre part, leur action en faveur d'un « futur durable » - pour reprendre les termes du Manifeste des 30 ans des Parcs -, soit portée en vraie grandeur.

“ Si volonté de changement il y a, il est impératif que soit préservée la capacité d'innovation et d'expérimentation des Parcs, que leur action en faveur d'un « futur durable » soit portée en vraie grandeur. ”

Osons favoriser ces territoires pour eux-mêmes, mais aussi pour l'entraînement qu'ils ne manqueront pas de provoquer sur le pays dans son entier !

Pour cela il est impératif :

- que la sauvegarde du paysage, comme celle de la biodiversité, soit érigée en grande cause nationale ;
- que les politiques novatrices concernant l'agriculture, l'habitat durable, l'énergie, leur soit appliquées en priorité, ils ont préparé le terrain depuis longtemps ;
- que leurs moyens d'action soient enfin stabilisés en les insérant clairement dans un dispositif de ressources fiscales.

Depuis 40 ans, par leur inventivité, leur niveau d'exigence, les Parcs naturels régionaux ont été utiles à la prise de conscience collective des enjeux vitaux de notre planète. Ils se sentent responsables des réponses qu'ils devront apporter aux profondes mutations à venir. Ils espèrent être entendus, car ils ne souhaiteraient pas, au rendez-vous de leur cinquantième anniversaire, s'épancher dans des regrets qui pourraient bien être éternels.

Les Parcs naturels régionaux, ou comment “une autre vie s’invente ici”

40 ans après sa conception, nous avons voulu faire le point sur la “valeur ajoutée” que la “formule” parc naturel régional apporte aux territoires.

Pour bâtir ce dossier, nous avons demandé à chacun des 45 parcs en activité aujourd’hui, de raconter ce qu’il a réalisé d’important depuis son origine et à quels chantiers prioritaires il s’attelle désormais.

Voici, en somme, le résultat d’une enquête sur la “culture parc” et ce qu’elle signifie, sur les trois grands champs de compétence que sont l’aménagement harmonieux du territoire, l’expertise technique et l’innovation au service de l’environnement, ainsi que l’animation démocratique pour construire ensemble une meilleure qualité de vie. Un dossier en trois parties, illustré d’entretiens et de reportages qui donnent à voir comment “une autre vie s’invente ici”. Ce n’est pas encore le paradis, mais, franchement, difficile de trouver mieux !



Nouvelles solidarités pour un développement harmonieux des territoires

Dans les Parcs naturels régionaux, le développement durable n'est pas la tarte à la crème qu'il est devenu dans beaucoup de discours officiels. Car ses principes sont le socle même de la charte d'un Parc ; tous, par nature, sont engagés dans une politique de développement économique, social et culturel en accord avec les impératifs environnementaux de long terme.

Il s'agit pour eux de prendre en compte la globalité de la vie territoriale. Et les élus locaux, dans les Parcs, ne travaillent ni seuls, ni à l'horizon de leur mandat, mais pour les générations futures. Et ça change tout !

Revue de détails...

Il est difficile de rendre compte d'une politique réelle de développement durable, parce que toutes les dimensions de l'action locale sont liées, par définition et par nécessité. On pourrait facilement en conclure que tout est dans tout et réciproquement, pour que plus personne n'y comprenne rien, et on donnerait l'impression d'avoir raison ! C'est sans doute pourquoi on peut se permettre aujourd'hui d'utiliser l'expression "développement durable" à tort et à travers, en France, dans un des pays les plus riches de la planète...

Il faut examiner comment cela se réalise sur le terrain, et en particulier dans les Parcs naturels régionaux, pour comprendre véritablement ce que cela signifie... Cette logique transversale est en effet implacable : tout projet territorial conduit à réhabiliter et à valoriser le patrimoine local, à réfléchir à l'aménagement du territoire, et pas seulement en terme d'autoroute, mais en même temps en terme d'énergie, d'urbanisme et de logement, d'entretien des paysages, de promotion des produits locaux artisanaux ou agricoles, d'animation culturelle, et maintenant de réseau de communication téléphonique ou numérique. Car sur tous ces sujets-là, les Parcs ont ressenti le besoin de travailler de manière particulière... durable, évidemment, donc globale.

Une logique forcément globale

Mais global ne veut pas dire théorique ou intellectuel, et le concret, malgré les apparences n'est pas si anecdotique. En ce qui concerne le patrimoine bâti par exemple, les parcs s'organisent pour mieux le connaître et chercher les collaborations scientifiques qui vont enrichir

ces connaissances. Dans le Parc de **Brière**, les chaumières de ces marais de Loire-Atlantique ont une qualité esthétique, un intérêt historique et archéologique. Elles occupent une telle place dans la mémoire collective des habitants, que le Parc a

En Brière, le roseau est un élément de la filière "patrimoine bâti".



Ph. PNR Brière.



Ph. PNR Perche.

Le domaine de Courboyer, dans le Perche, véritable vitrine du territoire.

PH. D.R.



PILAT

Françoise Grossetête,

présidente du Parc naturel régional du Pilat, adjointe au

maire de Saint-Étienne, député européen :

"Nous sommes parmi les premières collectivités à mettre en œuvre un schéma énergétique pour le territoire"

Comment le parc du Pilat a-t-il abordé la question énergétique ?

Nous avons abordé la question par la filière bois-énergie, considérée comme un débouché pour une ressource abondante sur notre territoire et générant une meilleure gestion des forêts. En 2001, un diagnostic énergétique du territoire a permis d'établir un état des lieux précis de la consommation d'énergie en lien avec les activités économiques et l'habitat. Depuis, les élus du Parc ont mis en œuvre un dispositif opérationnel dénommé "Énergie Pilat" dont les objectifs sont énergétiques,

mais s'inscrivent aussi dans un projet de territoire. Il concerne tous les publics - particuliers, entreprises, collectivités locales - et vise à réduire de 5% la consommation annuelle. Notre Parc est une des premières collectivités françaises à mettre en œuvre un tel dispositif. Depuis plusieurs années, nous sommes inscrit dans une démarche de planification énergétique globale. En 2002, nous avons obtenu une labellisation Iso 14001 pour nos actions de développement durable appliquées au fonctionnement de la Maison du Parc. Aujourd'hui, économies d'énergie et développement des énergies renouvelables sont un des axes forts de notre charte "Objectif 2010".

Nous voulons inciter les propriétaires de bâtiments, publics ou privés, à réaliser des travaux d'amélioration énergétique, mais aussi faire évoluer les comportements des propriétaires et des occupants. En terme d'économie d'énergie, nous avons un potentiel de réduction de 38% ! Nous souhaitons aussi augmenter notre utilisation des énergies renouvelables. Nous sommes déjà parmi les premiers en France à avoir développé le bois-énergie, mais il nous reste à valoriser le solaire, l'hydraulique et l'éolien...

Pourquoi cela se fait-il dans un parc plutôt que n'importe où ailleurs ?

Le Parc se doit d'être exemplaire sur les questions énergétiques. Il doit apporter sa contribution à la préservation des ressources de la planète, aussi bien par la maîtrise des consommations d'énergie que par la valorisation des ressources énergétiques durables. Les réalisations du Parc ont déjà valeur de référence. Plusieurs communes alentour suivent notre démarche, dont la ville de Saint-Étienne qui investit dans un important projet de chaufferie-bois. Ceci dit, il reste beaucoup à faire ! Je souhaite qu'à l'avenir toute construction prenne obligatoirement en compte les économies d'énergie. Le Parc continuera à développer les expérimentations sur ce thème essentiel, tout en expliquant clairement les enjeux majeurs que cela représente en terme économique dans un contexte planétaire marqué par les conséquences du changement des conditions climatiques.

Contact : Jean Lavallez
Parc naturel régional du Pilat - Maison du Parc
Le Moulin de Virieu
BP 57 - 42410 Pélussin
Tél : 04 74 87 52 01 - www.energie-pilat.fr

développé autour de leur restauration toute une filière d'activités à la fois culturelles et économiques. En amont comme en aval, l'intérêt du patrimoine bâti provoque ainsi une série de réactions en chaîne. De fil en aiguilles, les actions sur l'aménagement des territoires se sont ainsi multipliées, sous des prétextes divers qui, à chaque fois, étaient pourtant une nécessité. Entre 2001 et 2004, le Parc de la **Narbonnaise en Méditerranée** a travaillé avec tous les acteurs locaux concernés, à la préservation des étangs qui longent la côte. Ce chantier a été aussi le prétexte à la réalisation de divers projets locaux innovants économiques, touristiques ou culturels et pas seulement environnementaux, permettant de les mettre en valeur. De la même façon, le Parc des **Landes de Gascogne** a compris que préserver les milieux



Etude paysagère dans les Caps et Marais d'Opale.



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.



*Ph. PNR Vexin français.
Ph. PNR Alpilles.*

Une politique de développement touristique concourt au développement global d'un territoire. Ici, le circuit des impressionnistes, dans le Vexin français.

naturels, la ressource en eau et la biodiversité en particulier, passait par l'entretien et la restauration des berges de la Leyre, le cours d'eau emblématique de la région, et que ce n'était efficace que si les usagers et prestataires touristiques eux-mêmes participaient aux travaux, pêcheurs et animateurs de clubs de canoë-kayak compris. C'est, là, la volonté de préservation d'un site naturel qui provoque le développement d'une économie touristique durable.

L'aménagement global d'un territoire peut aussi passer par l'acquisition de sites permettant les expérimentations et la promotion du Parc à travers une « vitrine », à la fois locale et touristique. C'est la vocation du Domaine de Courboyer, dans le Parc du **Perche**, ancienne exploita-



Ph. PNR Haute-Vallée de Chevreuse.

En Haute-Vallée de Chevreuse, développer le petit logement locatif en centre bourg.

tion agricole transformée en lieu d'accueil et d'information touristique, assurant le relais avec les restaurateurs, producteurs locaux, sites de découverte. Ou bien, comme le Parc des **Volcans d'Auvergne**, où le syndicat mixte s'associe aux communes enneigées l'hiver à d'autres offrant des capacités d'accueil suffisantes, pour créer neuf stations de sports nordiques, ce qui entraîne bien entendu des actions dans le secteur de l'aménagement technique, de l'accueil, de l'hébergement, etc.

Dans un autre domaine, les Parcs **Loire-Anjou-Touraine** et du **Pilat**, entre autres, ont travaillé sur un schéma énergétique de leur territoire, qui induit un développement économique durable, encore une fois dans toutes ses dimensions (voir notre entretien p. 8).

Architecture, urbanisme, logement et mixité sociale

Aménager durablement les territoires veut dire aussi penser un urbanisme qui respecte un équilibre entre l'environnement et une présence humaine diversifiée, ce qu'on appelle aujourd'hui la "mixité" sociale. Cela se sait peu, mais beaucoup de Parcs naturels régionaux, au cours des 10 ou 20 dernières années ont travaillé sur ces sujets, souvent en proposant de l'assistance et du conseil. Le Parc de la **Haute-Vallée de Chevreuse** met l'accent sur le développement du petit logement locatif en centre bourg, puisque les grandes propriétés sont majoritaires



Alpilles : un programme de protection et de mise en valeur des paysages.

dans ce territoire magnifique et très cher au m² ! Conformément aux objectifs de sa charte, le Parc **Oise-Pays de France** a mis en place des études urbaines. Chaque étude consiste à interpréter la façon dont un village s'inscrit dans le paysage, à faire un diagnostic de l'existant, à identifier les enjeux, analyser les potentialités qui permettent d'élaborer un projet local et de définir un programme d'actions à la fois réglementaires et pédagogiques. Les élus locaux se rendent ainsi compte qu'ils ne connaissent pas toujours ce qu'ils ont quotidiennement sous les yeux et cela nourrit leur réflexion avant même qu'ils abordent la procédure du PLU ou de sa révision. Le **Parc du Vexin français**, a signé des chartes paysagères intercommunales. Car, en zone rurale, plus qu'en ville (quoique...), faire de l'urbanisme et

Suite page 11...

Un plan bocage de grande envergure

En provoquant la replantation massive de haies, le Parc naturel régional de l'Avesnois permet à la fois de préserver le paysage et la biodiversité, et aussi de développer une filière bois énergie, à l'usage des agriculteurs et des communes.



Les haies sont des corridors écologiques irremplaçables.

« La préservation, la valorisation et la reconstruction du bocage avesnois est au cœur de notre charte », souligne Guillaume Dhulège, chargé de mission agriculture au Parc naturel régional de l'Avesnois. Étonnante, cette région bocagère, encore si méconnue, du nord de la France ! Car le Nord ce n'est pas que des plaines et des terrils, mais aussi des collines verdoyantes parsemées de haies. Or, cette spécificité du territoire du Parc, comme dans bien d'autres régions, est menacée.

L'emblème de l'Avesnois

Le bocage de l'Avesnois a pu globalement se maintenir en grande partie grâce aux multiples actions du Parc pour le préserver. Il a fallu d'abord apprendre à connaître précisément le maillage bocager. A partir d'un système d'information géographique, une typologie de l'occupation des sols des 129 communes du Parc et du linéaire bocager a été établie. Cette information numérique est mise à la disposition des communes mais aussi des bureaux d'études à titre gratuit. En complément, l'utilisation de la photographie aérienne a donné une visibilité aux 61 000 hectares de prairies et aux quelques 12 000 km de haies qui les entourent.

Puis le Parc a conseillé les agriculteurs pour la mise en place de leur contrat de gestion agricole et environnementale afin qu'ils puissent intégrer la gestion des haies dans leur stratégie de développement. Près de 600 agriculteurs ont ainsi pris en compte 3 200 km de haies. Avec le même souci, le Parc propose aujourd'hui aux élus des communes et intercommunalités de les accompagner dans leur démarche de protection réglementaire du bocage au moment de la réalisation de leurs documents d'urbanisme.

Aujourd'hui, plus de 115 km de haies, plus de 2 000 arbres champêtres et têtards ainsi que 2 500 arbres fruitiers ont été replantés avec un accompagnement technique et financier des exploitants agricoles intégrant cette dimension paysagère et écologique dans leurs projets d'aménagement.

En accompagnement, des opérations de plantations sont régulièrement réalisées. Chaque année, l'opération « *Plantons le décor* » encourage les habitants, par la fourniture de végétaux, à planter

des haies adaptées à l'environnement. Infrastructures, établissements industriels et agricoles sont l'objet d'opérations de plantations et d'intégration paysagère avec le soutien du Parc. A l'occasion d'un chantier de mise en place d'un gazon, 5 km de haies ont remplacé les 2,5 km arrachés

Alimenter, aussi, la filière bois énergie

Enfin, le Parc soutient le développement du bois énergie à partir des tailles de haies. « En constatant l'érosion, les fossés bouchés sur une surface remembrée à partir de 38 parcelles qui étaient séparées par des haies, il est facile de voir qu'une restructuration foncière qui élimine toutes les haies était une erreur », observe Yoann Merlant. Jeune agriculteur, il s'est installé en 2002 en EARL avec son épouse. Son exploitation compte 100 vaches laitières et 155 ha de terres, moitié en prairies permanentes, moitié en cultures.

« Les haies représentent pour moi un trait identitaire important de la région où je vis et travaille, poursuit-il, mais il faut les protéger de manière intelligente. Les agriculteurs ont besoin de restructurer leurs parcelles pour améliorer leurs conditions de travail et leur production. La solution qui consiste à prévoir des replantations de haies après arrachage est mieux acceptée par les agriculteurs qu'une protection figée, rigide ». Il investit actuellement sur la production de bois-énergie à partir des coupes de haies. Selon Guillaume Dhulège : « Au-delà de l'aspect paysager, de la lutte anti-érosive et de la conservation de la biodiversité, les nouvelles techniques permettent de valoriser les haies pour une production énergétique susceptible d'intéresser non seulement les agriculteurs mais aussi les communes. A terme, il s'agit bien d'intégrer dans le plan bocage le développement d'une filière économique à partir du bois-énergie ».

Quant aux actions de sensibilisation de la population, elles ont commencé à porter leurs fruits. « Des habitants demandent à leur maire quel type de haie ils doivent planter au moment de construire leur maison », souligne Corinne Bury, chargée de mission urbanisme et cadre de vie, ajoutant : « Et les maires ont bien intégré la démarche du Parc, ils viennent maintenant nous demander conseil ». Le résultat est encourageant puisque toutes les communes qui ont fait approuver leur plan local d'urbanisme depuis 2001 ont inscrit les haies comme éléments à protéger.



Ph. X.Toutain.

Parc naturel régional
de l'Avesnois
Maison du Parc
BP 3 59550 Maroilles
Guillaume Dhuiege :
Tél : 03 27 77 51 60
Mail : guillaume.
dhuiege@parc-naturel-
avesnois.com
Corinne Bury :
Tél : 03 27 14 90 80
Mail : carinne.bury@parc-
naturel-avesnois.com

Avesnois : Yoann Merlant,
agriculteur et Guillaume Dhulège,
technicien du Parc, en pleine
discussion.

travailler sur le logement, c'est aussi réfléchir au paysage que l'homme a façonné et qu'il ne s'agit pas de détruire pour des impératifs sectoriels ou des besoins particuliers. C'est, sans doute, sur ces sujets que les Parcs naturels régionaux sont devenus des références au niveau national et international. Cette façon de réagir à l'extension urbaine, en préservant une identité rurale, n'est pourtant pas l'apanage des parcs d'Île-de-France. Ceux de la région Rhône-Alpes comme ceux de proches de l'agglomération Aix-Marseille, ou de celle de Lille -Roubaix-Tourcoing, subissent des pressions foncières énormes. On peut même dire que, la "rurbanité" ayant envahie toutes les zones d'attraction des agglomérations, tous les parcs doivent aujourd'hui travailler avec leurs villes portes sur le sujet. Dans un débat organisé par la revue PARCS en septembre 2005, Pierre Weick, directeur du parc du Vercors ne s'en cachait pas : "Nous sommes menacés depuis peu, disait-il, d'un grignotage progressif des terres agricoles, alors que l'agriculture est le fondement de l'entretien de nos espaces".

Le Parc du **Pilat** depuis sa création, offre ses services de conseils en architecture aux personnes qui souhaitent construire. Il aide aussi les communes à donner un avis lors de l'attribution des permis de construire, et aide les communes adhérentes à élaborer leurs plans locaux d'urbanisme. Le Parc des **Caps et Marais d'Opale** mène pour les communes qui élaborent leur PLU ou le révisent, des études paysagères et environnementales, qui permettent d'intégrer ces dimensions dans les documents d'urbanisme. Et le Parc des **Alpilles**, créé en ce début d'année, quand il fait un premier bilan de sa toute jeune action, met en avant la mise en œuvre de la "Directive de protection et de mise en valeur des paysages des Alpilles", qui lui permet d'apporter à ses 16 communes, le conseil et le soutien nécessaires à son intégration dans leurs documents d'urbanisme.

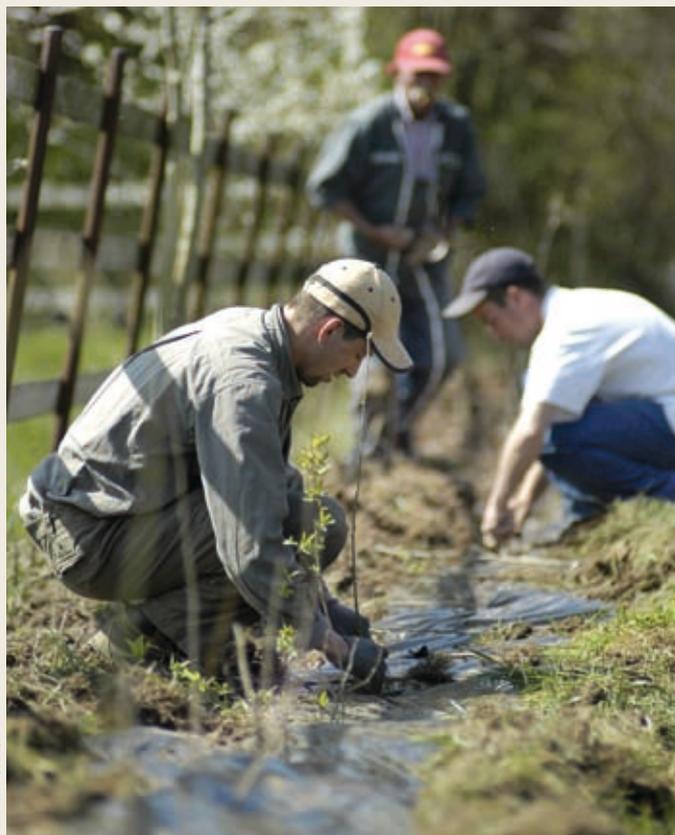
Agriculture : paysages et produits locaux

Les paysages ruraux, évidemment, ont beaucoup à voir avec l'agriculture, et le développement durable impose souvent dans ce domaine de lutter contre les conséquences de certaines politiques agricoles, celles qui ont supprimé les haies pour agrandir les exploitations, par



Ph. PNR Massif des Bauges.

Fabrication de la tome dans le Massif des Bauges.



Ph. PNR Perche.

Dans le Perche, 160 km de haies ont été replantées.

exemple. Or, les haies sont des lieux de biodiversité importants et une source d'énergie renouvelable non négligeable. Le Parc du **Perche** a replanté 160 km de haies pour la préservation du paysage percheron typique. Celui de l'**Avesnois**, dans le Nord, dont le bocage est un élément emblématique, a passé contrat avec les agriculteurs du territoire pour la préservation des haies. En 10 ans, il a ainsi réussi à maintenir le maillage bocager (voir notre reportage p. 10).



Ph. DR.

VERCORS

Guy Durand, agriculteur et président de l'APAP, Association pour la promotion des agriculteurs du Parc du Vercors :

« La marque Parc encourage des modes de production respectueux de l'environnement »

Quel est l'intérêt de la marque Parc pour les agriculteurs ?

La marque Parc est une valeur supplémentaire qui affiche des exigences liées au territoire et à son environnement, un suivi et un contrôle. Cette démarche n'est pas comparable à du bio, mais elle permet aux agriculteurs une identification forte de leurs produits par rapport au territoire. Il y a une dizaine d'années, des agriculteurs du Vercors ont commencé à transformer leurs produits pour avoir une valeur ajoutée supplémentaire. Ils ont constitué un

réseau appelé « Les fermes du Vercors » qui regroupe 53 exploitations. Parmi ces producteurs, quinze bénéficient aujourd'hui de la marque Parc et une douzaine sont en bio. La plupart de ces agriculteurs pratiquent la vente directe ou proposent leurs produits sur des marchés paysans. La viande bovine est également distribuée chez des bouchers adhérant à la marque Parc. La vente de proximité est bien adaptée à ces produits, car ce que cherchent les clients, c'est un lien avec les producteurs et avec la nature. La marque a aussi été très positive pour la filière bovine au moment de l'ESB. Il y avait une suspicion et une désaffection des clients vis-à-vis de la viande bovine, la marque a permis de rassurer le consommateur en proposant une garantie supplémentaire de traçabilité.

Mais, en quoi la marque « Parc » est-elle bénéfique au territoire, selon vous ?

A travers le cahier des charges, la marque vient en appui de modes de production respectueux de l'environnement qui concourent

à protéger le territoire. Si on prend l'exemple de la viande bovine, l'été les bêtes pâturent des prairies riches et diversifiées. L'hiver, la ration de base des animaux est composée de fourrage récolté sur le territoire. Par rapport à l'agriculture de plaine, nous utilisons très peu d'engrais. Par ailleurs, dans le cahier des charges de la marque Parc l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires est limitée. La marque, c'est donc la garantie du respect du produit, de l'environnement et du bien-être de l'animal.

Le seul problème est que pour nous agriculteurs, il est difficile de faire passer cette information dans un contexte où on associe souvent les paysans à des pollueurs. Nous avons du mal à convaincre les grands distributeurs. C'est pourquoi la proximité avec les consommateurs est essentielle. Ils comprennent que les produits sont en harmonie avec le territoire et les paysages qui les entourent...

Association pour la Promotion des Agriculteurs du Parc du Vercors - Avenue des Grands Goulets 26420 La Chapelle-en-Vercors - Tél : 04 75 48 56 30



Ph. PNR Haut-Languedoc.



Ph. PNR Haut-Languedoc.

Le Haut-Languedoc valorise la châtaigne...



Ph. Bamba Sourang - PNR Périgord-Limousin.

... le Périgord-Limousin, le bois de châtaignier, ...

Mais l'agriculture, bien entendu, participe de l'identité des territoires, à travers sa production, elle aussi plus ou moins respectueuse de l'environnement et de son avenir naturel et humain. Le travail fourni par les Parcs naturels régionaux pour soutenir les produits locaux concourt indéniablement à leur réputation, en

Ph. J.-F. Chanéac.



... et les Monts d'Ardèche développent la gastronomie de la châtaigne.



Guyane : l'awara possède un immense potentiel.

Ph. PNR Guyane.

Monts d'Ardèche et du Périgord-Limousin

ont beaucoup travaillé à la promotion de la châtaigne et du bois de châtaignier. Celui de **Camargue** a aidé les éleveurs de taureaux à obtenir une des rares AOC de viande bovine et celui de **Guyane** valorise l'Awara, un fruit remarquable qui se mange en bouillon, dont l'amande fournit une huile bienfaisante, et dont les fibres pourraient servir à la fabrication de filets de pêche, de hamacs ou de sacs. Son potentiel est immense.

HAUTE-VALLÉE DE CHEVREUSE

Robert Delorozoy, président de la commission économique du Parc, représentant de la CCI de Versailles, maire honoraire de Choisel (547 habitants) : **“Avec notre « Bourse aux locaux » professionnels, Nous avons réussi à maintenir des activités de service”**

Pourquoi cette opération “Bourse aux locaux vacants” pour les professionnels désirant s'implanter sur votre territoire ?

Les habitants ne trouvaient plus suffisamment d'activités de service. Il fallait parfois attendre quatre jours avant de trouver un artisan pour un simple dépannage ! Nous avons donc cherché des locaux disponibles susceptibles d'accueillir des artisans. Il faut savoir que dans la rue prin-

cipale de la ville de Chevreuse, seules des agences immobilières s'installaient et que toute animation disparaissait. Les locaux disponibles étaient offerts à des prix trop élevés pour des artisans ou commerçants qui souhaitaient démarrer leur activité.

En neuf ans, quels résultats avez-vous obtenu ?

Nous avons réussi à maintenir des activités de service sur le territoire du Parc et ainsi remédié aux défaillances que nous observions il y a quelques années. Mais il a fallu du temps pour réussir ! Par exemple, nous avons maintenant plusieurs auberges à même de satisfaire gastronomes et randonneurs. La mise en relation entre l'offre de reprise de locaux professionnels et la demande d'installation d'entreprises par le biais de notre outil « Bourse aux locaux » fonctionne bien, que ce soit par notre site internet ou par notre présence à de nombreuses manifestations comme la foire « Projets en campagne » à Limoges.

En même temps que nous recherchions des locaux, nous avons découvert qu'une cinquantaine d'artisans d'art exerçaient leur activité sur notre territoire et qu'ils ne se connaissaient pas entre eux. Le Parc les a aidés à monter une association ainsi qu'à organiser des expositions attirant de nombreux visiteurs. Mais il nous est arrivé aussi de connaître l'échec puisque nous n'avons pas encore réussi à monter une maison des entreprises qui puissent mutualiser des services aux artisans comme le secrétariat. Au-delà de l'offre de locaux, le Parc intervient également sur plusieurs aspects favorables à l'installation et au maintien d'activités artisanales, conseils aux entrepreneurs, montage de produits touristiques, aides financières aux commerçants...

Parc naturel régional de la Haute-Vallée de Chevreuse
Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine
78472 Chevreuse Cedex
Tél : 01 30 52 09 09 - www.parc-naturel-chevreuse.org

Le Parc de l'**Avesnois** a créé les "Boutiques de l'Avesnois", un réseau de commerçants indépendants qui s'engagent à ses côtés pour mettre en valeur les savoir-faire et produits locaux et sont aussi « ambassadeurs du Parc » auprès de leur clientèle. Il organise des classes du goût et une Fête du lait qui attire chaque année 25 000 visiteurs.



En Chartreuse, la filière bois est porteuse de développement économique.

Ph. J.L. Rigaux - PNR Chartreuse.

Quand le Parc **Livradois-Forez** a commencé à réfléchir à la question, les activités traditionnelles ne créaient plus d'emplois, la population vieillissait et les jeunes diplômés s'en allaient vivre et travailler ailleurs. Les élus, de manière très offensive, ont choisi de favoriser l'installation de nouvelles activités. Ils ont créé un réseau de professionnels pour accompagner les porteurs de projets. Sur un site web (www.capactif.com, 1000 connexions par mois) sont recensées les activités à reprendre, les terrains, les locaux ou les logements disponibles... 200 projets sont ainsi accompagnés par an, dont une cinquantaine bénéficient d'un prêt à taux zéro, par l'intermédiaire d'une plate-forme d'initiative locale comme on en trouve sur tout le territoire français, dans les Parcs entre autres.

La Coopérative laitière des Entremonts, sur le territoire du Parc de **Chartreuse**, en Savoie, avait des difficultés à maintenir son activité. Ses dirigeants ont trouvé chez les élus locaux des interlocuteurs efficaces pour les aider à moderniser leurs installations. Et leur magasin de vente est plus attractif désormais, parce qu'il accueille d'autres produits régionaux.

A la périphérie des grandes agglomérations, les préoccupations économiques sont particulières. En Rhône-Alpes ou en Île-de-France, la pression foncière est telle que les territoires ruraux alentours risquent de devenir des zones de résidence privilégiée pour cadres de haut niveau. Les Parcs, dans ces territoires exceptionnels, sont tenus d'introduire, autant que possible, de la mixité sociale, en créant des parcs d'activités économiques, intercommunaux comme dans le **Vexin français**, ou en aidant les porteurs de projets à se trouver des locaux comme dans la **Haute-Vallée de Chevreuse** (voir notre entretien page 12)



Et une coopérative laitière a trouvé chez les élus locaux des interlocuteurs efficaces.

Ph. J.-L. Rigault - PNR Chartreuse.



Ph. PNR Corse

Corse : limiter la surfréquentation du GR 20.

Une aide aux porteurs de projets locaux

Par ailleurs, les territoires des Parcs naturels régionaux ne sont pas des sanctuaires de la nature isolés du reste du pays. Et les élus locaux, quand leur commune adhère à un Parc naturel régional, savent pertinemment que le chômage de masse s'est installé sur l'ensemble du territoire depuis une trentaine d'années et que la création d'emplois est une priorité absolue, quelle que soit la beauté et la fragilité du paysage environnant. Les actions de pur développement économique occupent donc beaucoup les élus et les salariés des Parcs. Mais aucun d'entre eux n'a jamais recruté de "développeur" de haut niveau négociant avec les groupes internationaux pour les attirer sur le territoire ! Le développement économique, dans un Parc, est "endogène". Cela oblige à analyser le tissu économique existant, à susciter les vocations d'entrepreneur, à accompagner les créateurs, à rechercher toutes les conditions favorables à la création locale d'emplois.



Le Luberon à Vélo, tourisme durable.

Ph. PNR Luberon.

Bonne route en Chartreuse

Producteurs, artisans, artisans d'art, musées ou jardins... Il y a trente-cinq étapes sur la Route des Savoir-faire et des Sites culturels du Parc naturel régional de Chartreuse.

Picard d'origine, Frédéric Durmort a fait quelques détours, par le Puy-de-Dôme et Paris, avant de s'amarrer à Quaix-en-Chartreuse. Au passage, il a changé de métier. Après s'être occupé de ressources humaines et de conseil aux entreprises, il est devenu tapissier d'ameublement le 1er décembre 2006 (1), au rez-de-chaussée d'une belle maison de verre et de bois. Il n'a pas eu de mal à trouver sa place sur la Route : « *Le chargé de mission du Parc qui s'en occupe habite ici et mon voisin, Jacques Jourdan, producteur d'orchidées, en est adhérent.* » Le voisinage est une bonne entrée en matière. Tandis qu'il met la dernière main à un fauteuil Louis XV confié pour restauration, Frédéric Durmort énumère les raisons de son adhésion : « *Me faire connaître bien sûr, avoir de nouvelles commandes. Mais aussi pour parler de mon métier, participer à une aventure collective, être un acteur du territoire. C'est important, dans un monde qui se dilate de plus en plus, d'avoir un ancrage local.* »

L'histoire de la "Route" commence à la fin des années 90. « *Nous avons plusieurs ambitions, raconte Pierre Boisselier, vice-président du Parc en charge du tourisme et des loisirs de proximité. Nous doter d'un outil de valorisation des savoir-faire du massif; ils sont nombreux. Inciter les producteurs, les artisans, et d'autres, à se fédérer, à constituer un réseau parce qu'ils ont souvent les mêmes problèmes mais, pour une part à cause du relief, ils ont peu l'occasion de se rencontrer. Apporter de la valeur ajoutée aussi, aider au développement de leur activité. Et nous pensions - nous pensons toujours - qu'il est bon qu'il y ait sur un territoire des groupements qui fassent part de leurs attentes, qui soient des forces de proposition.* »

Plaisir

Des producteurs, membres de l'association Avenir de l'Agriculture en Chartreuse, sont immédiatement partants. Ils cooptent quelques artisans de leur connaissance. Les sites culturels sont sollicités pour participer à l'étude de faisabilité. Un voyage dans le Parc Livradois-Forez, où il existe une Route des Métiers qui fonctionne depuis dix ans, confirme le bien fondé du projet. En 1999, premier tour de chauffe pour la Route chartroussine, test grandeur nature avec dix-neuf volontaires représentant les trois catégories. Le test est concluant, la décision de continuer est prise à l'unanimité.

On entend dire ici que la Route est le « bébé » d'Artur Fatela, chargé de mission Politiques territoriales au Parc. Le paternalisme ou le maternage n'étant pas forcément son genre, il a pour elle les attentions d'un grand frère. « *Je crois que les adhérents prennent un immense plaisir à parler de leur métier, à dire pourquoi il l'aime, à montrer un tour de main. Il faut voir les enfants, yeux écarquillés, bouche bée, quand le tourneur fait en quelques minutes surgir une toupie d'un morceau de bois. Et quand Bernard Boursier vous aura expliqué qu'il y a trente-deux étapes dans la fabrication d'une canne de randonnée, toutes exécutées à la main, alors vous trouverez son prix légitime. La valorisation économique vient par surcroît.* » La visite est gratuite ou payante, au choix de l'adhérent, selon qu'il estime que le temps passé mérite rétribution ou que les produits achetés suffisent à l'en dédommager.



Ph. J.-L. Rigault - PNR Chartreuse.



Ph. PNR Chartreuse.

Un fabricant de bijoux sur La Route des Savoir-Faire.

Solidarité

Le « bébé » a grandi, la Route a fait du chemin, elle compte aujourd'hui trente-cinq étapes, équitablement réparties entre les trois catégories. Un dépliant grand format dit où l'on peut aller, ce que l'on peut voir et à quelle heure. Il est tiré à 80 000 exemplaires dont la moitié est diffusée par les adhérents. Une charte de qualité précise les règles élémentaires à respecter : qualité de l'accueil et de la visite, horaires, identification des produits vendus, signalisation externe... Il y a des contrôles, mais « *l'auto-contrôle des adhérents entre eux est la meilleure assurance que les engagements sont tenus* », précise Pierre Boisselier. Un comité de pilotage, composé de représentants du Parc (élu et technicien), des chambres consulaires et des adhérents, statue sur le renouvellement des agréments annuels, émet des recommandations et réfléchit aux évolutions nécessaires. « *Le comité de pilotage veille à ce qu'on ne s'endorme pas... en route* », dit plus crûment Artur Fatela. Il ne semble pas qu'il y ait grand risque de somnolence, les « routiers » chartroussins vont ensemble sur les salons, ils ont bénéficié de formations aux nouvelles technologies de communication, d'autres stages sont prévus et des actions communes sont envisagées avec leurs homologues livradois-foreziens... et espagnols.

Pour l'heure, à Entremont-le-Vieux, Elodie Dedies fait les comptes avec satisfaction, le musée de l'Ours des cavernes, dont elle est la directrice, accueille 18 000 visiteurs par an. Créé en 2002 (2), le musée rejoint la Route dès l'année suivante : « *Notre établissement est un site majeur du territoire, il était naturel qu'il intègre ce réseau, dit-elle simplement. C'est un acte de solidarité et le moyen d'offrir aux visiteurs une diversité de loisirs et de découvertes. En sortant d'ici, ils peuvent aller à la coopérative laitière de la vallée des Entremonts, c'est juste en face, assister à la fabrication des fromages, en acheter.* » La coopérative vend aussi du miel, des escargots et la liqueur des Chartreux, produits des adhérents de la Route. Ça roule, en toute solidarité et réciprocité.

(1) L'artisan a bénéficié d'une aide à l'installation accordée par le Parc et l'Avant-Pays savoyard dans le cadre d'une Opération Rurale Collective.

(2) A la suite de la découverte, en 1988, de l'ossuaire de la Balme à Collomb. L'ours des cavernes, espèce distincte de l'ours brun, a disparu à la fin de la dernière ère glaciaire.

Parc naturel régional de Chartreuse
Artur Fatela, chargé de mission Politiques territoriales
Maison du Parc - 38380 - Saint-Pierre de Chartreuse
Tél : 04 76 88 75 20 - Mail : accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

Le Musée de l'Ours.

Millevaches en Limousin en VTT.



Ph. PNR Millevaches en Limousin.

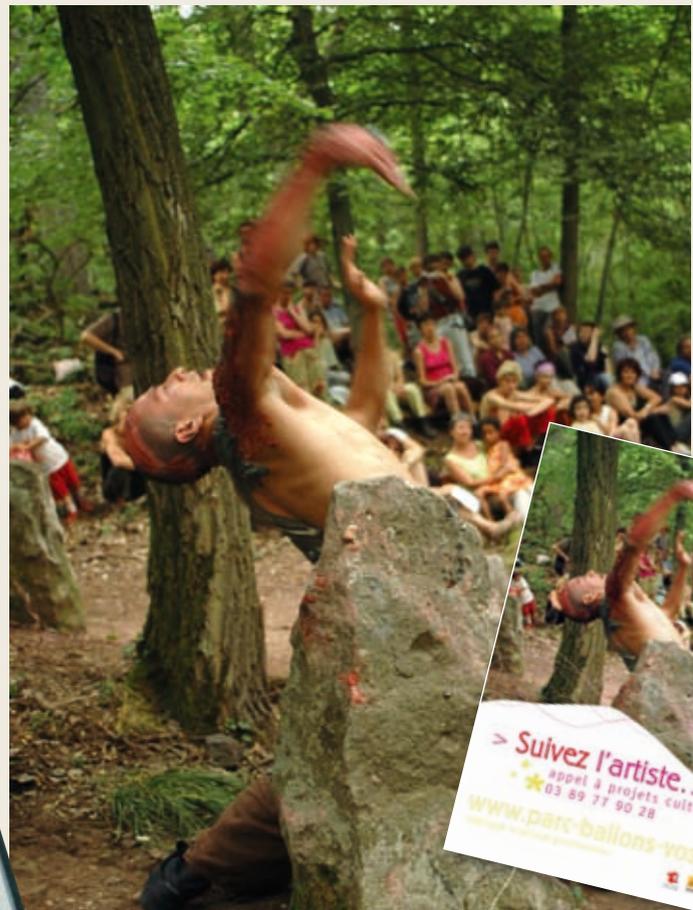
20 qui traverse l'île du Nord au Sud. Le Parc du **Luberon** a aménagé des itinéraires cyclistes, parce que le vélo ne pollue pas et qu'il se pratique en toutes saisons. Pour les hébergeurs, c'est précieux. Le Parc **Millevaches en Limousin** est à l'initiative d'un centre de pleine nature, à Treignac, où l'on peut faire du vol libre, du kayak et du VTT, générateur de plusieurs types d'emplois, directs et induits. Bref, la visite touristique est toujours prétexte à une autre découverte environnementale ou culturelle, et c'est pourquoi ce développement économique-là devient durable.

A quelques encablures au sud de Paris, dans le Parc du **Gâtinais français**, un sentier passe par le Conservatoire national des plantes à parfum, médicinales, aromatiques et industrielles de Milly-la-Forêt et au-delà, des panneaux d'interprétation signalent la menthe poivrée, les pommes de terre et le cresson, c'est-à-dire toute l'agriculture



Ph. F. Cotté - PNR Gâtinais français.

Gâtinais français : des panneaux d'interprétation pour signaler les cultures locales.



Ph. PNR Ballons des Vosges.



La culture participe au développement durable. ci-dessus dans les Ballons des Vosges, ci-dessous dans le Morvan.

En **Martinique**, près de 200 stagiaires bénéficient chaque



Ph. F. Cotté - PNR Gâtinais français.

année de formations professionnelles ou qualifiantes au centre de formation aux métiers de l'environnement créé par le Parc : les porteurs de projets qui souhaitent installer leur activité sur le territoire bénéficient d'une assistance technique jusqu'à la concrétisation de leur projet.

Développer un tourisme durable...

Le tourisme est évidemment une activité économique que l'on privilégie volontiers quand on veut faire du développement durable dans des territoires préservés, donc attractifs ! D'ailleurs, de nombreux Parcs sont signataires de la Charte européenne du tourisme durable. Car il ne suffit pas d'aider à la création de gîtes dans n'importe quelle condition ou de créer des circuits attirant des cars de japonais !

Dans les Parcs naturels régionaux, les hébergeurs proposent souvent aux visiteurs une découverte de la nature locale. Le Parc de **Corse** a créé lui-même et promeut des sentiers de randonnée inter-villages et entre mer et montagne, pour limiter la surfréquentation du fameux GR



Ph. PNR Morvan.

locale. Dans le Parc de Chartreuse, la « Route des savoir-faire et des sites culturels », ne vous propose pas que des églises, mais aussi la découverte des métiers locaux et la rencontre de ceux qui les exercent (voir notre reportage p14).

Christian Jacquelin,

conseiller à l'ethnologie
à la DRAC Languedoc Roussillon :
**“Les Archives du sensible sont
une démarche ethnologique
qui s'attache aux chantiers
du vivant”.**

Comment définiriez-vous
les Archives du sensible ?

Le terme peut paraître paradoxal : quand on parle d'archives, on pense à de vieux papiers. Le terme sensible correspond à une approche phénoménologique des gens et du territoire et s'inspire du travail du sociologue Pierre Sansot auteur d'un ouvrage intitulé « la France sensible ». Il correspond à une démarche ethnologique qui s'attache aux chantiers du vivant au travers de la collecte, des entretiens, la réalisation d'ouvrages ou de films. Dans ce chantier, différents champs de compétences sont sollicités : archivistes, historiens, animateurs culturels, réalisateurs audiovisuels...

Pour tous les Parcs naturels régionaux, la notion de patrimoine se trouve à l'articulation de la nature et de la culture ce qui sous-entend une grande part d'immatériel. Ce n'est pas un patrimoine qui se limite aux monuments et aux vieilles pierres, c'est un patrimoine de proximité, ethnologique, qui s'intéresse aux usages,

aux pratiques, aux savoir-faire et à leur transmission, aux représentations liés à un territoire. Pour mener cette recherche, il est intéressant d'avoir un territoire d'une taille critique plutôt qu'un terrain micro-local.

Pourquoi cette démarche est-elle particulièrement adaptée à ce territoire ?

Le Parc de la Narbonnaise aurait pu apparaître « sans qualités » : On y trouve des entrées de villes abîmées, un complexe lagunaire riche et fragile, un littoral bétonné... A défaut d'être un territoire cohérent, c'est une mosaïque d'entités naturelles et culturelles. Du coup, travailler sur cet espace avec des regards croisés permet de produire du territoire. C'est une chance pour nous. Ce territoire est aussi un laboratoire car la démarche associe des chercheurs : l'Éthnopole, basé à Carcassonne, et le Parc travaillent dans une optique de « recherche action culturelle ». Avec les gens du terrain - associations, érudits locaux -, il y a une co-construction d'objets de recherche qui passe par des séminaires, des rencontres, des portraits de « passeurs du territoire » qui sont capables de dire le territoire. Je pense par exemple à un pêcheur ethnographe, à un viti-culteur archéologue ayant une grande connaissance de la garrigue.

Pourquoi est-ce intéressant pour l'ethnologie que vous êtes de travailler à ce chantier ?

Tout d'abord, les thématiques développées, en rapport avec les patrimoines maritime, lagunaire et fluvial sont compatibles avec les axes déterminés au niveau régional depuis vingt ans et couvrent un grand nombre de sujets : le sel, la pêche, les îles, la chasse au gibier d'eau, la construction des barques... La DRAC a soutenu cette démarche avant même que le Parc ne soit classé. Ce soutien s'est formalisé par la signature d'une convention de développement culturel en 2001. Les « Archives du sensible » se traduisent par une politique de diffusion étoffée qui débouche sur des publications scientifiques mais aussi sur des supports à l'usage du grand public, tels que les carnets du Parc, petits fascicules illustrés qui remportent un vrai succès. Les chercheurs sont parfois en mal de territoire. Pour nous la restitution en aval de la recherche est fondamentale pour pratiquer une ethnologie impliquée dans le territoire.

*Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée
Domaine de Montplaisir - 11100 - Narbonne
Tél : 04 68 42 23 70
www.parc-naturel-narbonnaise.fr*



Ph. DR.

Le Haut-Jura, terre sonore !



Ph. PNR Haut-Jura.

Culture : l'homme au centre du développement

Pas de développement durable, enfin, sans développement humain, c'est-à-dire sans développement culturel. Les Parcs naturels régionaux, très souvent, participent à l'enrichissement culturel de leur territoire, d'une manière ou d'une autre. Le Parc du **Morvan** a créé une agence culturelle, pôle atypique de ressources sur l'architecture, les patrimoines culturels et sociaux du territoire, l'expression culturelle contemporaine et vivante. De ce centre, est mise en œuvre aussi une politique d'éducation artistique et culturelle.

Le Parc des **Ballons de Vosges** a lancé un appel à projets, “Suivez l'artiste”, pour aider à la création de projets par des acteurs du territoire. Le lauréat 2007 est l'artiste Pierre Redon qui propose un parcours, une “randonnée électroacoustique” à partir de témoignages de personnalités et d'habitants du secteur qui offre aux marcheurs une découverte différente d'un sommet des Vosges. Le Parc du **Haut-Jura**, lui, valorise un patrimoine original en recensant et signalant les paysages sonores les plus remarquables de son territoire. C'est l'occasion d'organiser des concerts et de diffuser une très belle plaquette “Haut-Jura, terre sonore”.

Plus sophistiqué encore, les “Archives du sensible” du Parc de la **Narbonnaise en Méditerranée**, est un laboratoire subjectif pour penser le territoire... (voir notre entretien p. 16).

Un foisonnement de projets

Sur tous ces thèmes de travail qui font la force des parcs depuis 40 ans, les projets foisonnent, pour les années à venir. L'histoire n'est évidemment pas terminée. Mais on remarque que cette continuité se focalise sur quelques points particuliers dont on peut en conclure qu'ils sont porteurs de développements nouveaux. Sur le plan économique, c'est sans conteste la filière bois qui tient la palme. Le **Livradois-Forez** est en train de développer son économie par la valorisation de la forêt, le développement du bois énergie et du fret ferroviaire. Une voie ferrée serpente dans la vallée de la Dore et l'occasion est trop belle d'y asseoir le développement de la filière. Le parc des **Pyrénées catalanes**, lui, possède une essence emblématique, le Pin à crochet qui couvre la majeure partie de son territoire, mais cette essence n'est rattachée à aucune norme assurant son emploi comme matériau de construction. Le parc a donc récemment décidé de s'orienter vers un projet de qualification du Pin à crochets, en lien avec la Catalogne, autre pays producteur. En **Chartreuse**, la valorisation du bois local a conduit à la création d'un comité interprofessionnel fin 2005, réunissant tous les acteurs de la filière ; en attendant une AOC bois de Chartreuse. Le parc **Millevalches en Limousin** a, lui, décidé de développer la filière bois énergie, y compris sur la production de chaudières.

Le Livradois-Forez veut développer le fret ferroviaire en même temps que la filière bois



Ph. PNR Livradois-Forez.

Autre exemple de produit local prétexte à développement de filière : les roseaux, en **Brière**. Ils poussent dans cette zone humide de 17 000 ha, et servent à couvrir l'habitat traditionnel que le parc aide à réhabiliter. Mais les roselières locales peu exploitées, se dégradent. Une étude est en cours, pour tenter d'impulser à nouveau l'activité des roselières, en prévenant les effets négatifs d'une exploitation à grande échelle. La manœuvre est délicate, mais quelle autre collectivité qu'un parc serait capable de la concevoir et de la mener à terme ?

Accompagner la mutation du tourisme “vert”

Vous ne serez pas étonnés d'apprendre que dans notre civilisation des loisirs, de la diminution du temps de travail, et de l'allongement de la vie, le tourisme est un champ d'investigation important pour l'avenir économique des territoires ruraux de grande qualité environnementale.



Ph. PNR Pyrénées catalanes.

Les Pyrénées catalanes valorisent la Rosée des Pyrénées.

Le Parc du **Haut-Languedoc**, pour sa part, travaille sur la qualification des activités de pleine nature, prépare des fiches de randonnée permettant aux randonneurs de mieux comprendre le territoire qu'ils arpentent. Le territoire du Parc **Normandie-Maine** est quant à lui jalonné de plus d'une dizaine de grands sites pittoresques qu'il veut mieux faire connaître et aménager. L'enjeu est important, car ce réseau de tourisme est prétexte à la conservation des sites en question des pelouses naturelles, des cascades, des tourbières, etc. et donc aussi un potentiel économique à exploiter. Le Parc du

Vexin français valorise déjà des parcours touristiques culturels liés aux impressionnistes qui ont vécu sur le territoire. Il poursuit dans cette voie en menant une étude pré-opérationnelle de la reconversion d'anciennes voies ferrées en véloroutes vertes, pour une clientèle de proximité et de courts séjours...

Le Parc des **Landes de Gascogne**, avec le pays éponyme, ont commencé à mettre en œuvre un important projet d'écotourisme. Il rassemble les collectivités des deux territoires et plus de 40 prestataires engagés dans des pratiques limitant leur impact sur l'environnement et valorisant les patrimoines et l'économie locale. Et vous pourrez découvrir comment le Parc des **Pyrénées catalanes** est en train de mettre au point un produit touristique original autour de la valorisation d'un veau élevé en estives sous la mère et nommé “Rosée des Pyrénées”. (voir notre reportage p. 18).

Le Haut-Languedoc travaille sur la qualification des activités de pleine nature.



Ph. J. Bouquembourg - PNR Haut-Languedoc.

Un accueil en harmonie avec les paysages... et les modes d'élevage

Le Parc naturel régional des Pyrénées catalanes fait la promotion des « Balades en estives » organisées par l'association « la Rosée des Pyrénées », pour faire découvrir aux touristes cette viande de veau de qualité et le mode d'élevage qui lui est lié. La première marche de la saison est partie le 23 juin 2007 de la petite commune de Nohedes (66).



La balade en estives est ponctuée d'un superbe barbecue.

« Je passe devant et je donne le rythme » annonce Vincent Mignon, éleveur et maire de Nohedes, petite commune de 70 habitants située à 1000 mètres d'altitude dans le canton de Prades. Une trentaine de personnes marchent à sa suite sur un chemin escarpé qui traverse une forêt de hêtres, accompagnés par le bruit clair du ruisseau qui sillonne un peu plus bas. C'est la première « Balade en estives » de la saison 2007, organisée par l'association Rosée des Pyrénées. Cette association, créée en 1992, regroupe une soixantaine d'éleveurs qui produisent une viande de veau goûteuse, issue d'un croisement entre des vaches de race rustique (Aubrac ou Gasconne), élevées selon un mode extensif, et un taureau Charolais. Grâce à la présence d'agriculteurs, cette « balade en estive » a pour but de faire découvrir aux touristes un mode d'élevage et ses intérêts environnementaux et paysagers. « Une vingtaine de promenades ont lieu pendant la saison, avec différents itinéraires, précise Mathieu Altadill, chargé de mission au Parc. Nous nous chargeons de la promotion des balades en estives à l'aide d'un dépliant disponible dans les offices de tourisme, les campings, les boucheries distribuant la Rosée.... Nous préparons également la rédaction d'un livret de recettes présentant l'apport de l'élevage pour le territoire. Nous travaillons par ailleurs à l'obtention d'une marque « Accueil du Parc » pour les balades. »

“Nos élevages sont en harmonie avec les paysages”

Vincent Mignon, accompagné de Ghislaine Fabre, animatrice de l'association, profite de chaque halte pour parler aux promeneurs, in



Ph. PNR Pyrénées catalanes.

situ, de sa commune, du territoire, de son métier et de la viande qu'il produit. « Nohedes est une commune à vocation pastorale, explique-t-il, dont les deux tiers de la surface (3 000 hectares) sont classés en réserve naturelle. Le village est également situé dans une zone Natura 2000. Nos élevages sont en harmonie avec ces paysages : les bêtes paissent la moitié de l'année dans les espaces collectifs que sont les estives, à plus de 1000 m d'altitude, à raison d'un UGB (unité gros bétail) pour dix hectares. Sur les cartes de végétation du territoire, on voit qu'il y a de moins en moins de pelouses et que le bois gagne. S'il n'y avait plus de bêtes, on ne passerait plus dans bien des endroits ».

Au bout de deux heures de marche, la récompense : les randonneurs arrivent au lieu prévu pour le pique-nique, au bord d'un lac, au lieu dit « L'Estany del clots » (L'Étang du trou). Des montagnes à l'horizon et un troupeau de vaches Aubrac en guise de comité d'accueil. Des éleveurs ont déjà allumé le feu au centre d'un muret de pierre où seront grillées tout à l'heure les escalopes, les tendrons et les saucisses de veau Rosée des Pyrénées.

“Les bouchers sont habitués à une viande blanche et grasse”

Pendant que les promeneurs assouvissent leur faim, Vincent Mignon va « saler » les vaches : « Le sel est le seul aliment qu'elles ne trouvent pas dans la montagne », précise-t-il. Puis commence un dialogue entre les éleveurs et les promeneurs à propos de la Rosée des Pyrénées. « Cette viande est issue de veaux femelles élevés sous la mère et à l'herbe, sans compléments. Les veaux sont vendus entre cinq et huit mois à un poids de carcasse qui oscille entre 110 et 150 kg. Le produit est garanti par un cahier des charges et des contrôles réguliers. » La plus grande difficulté pour les éleveurs est liée à la commercialisation. « Les bouchers sont habitués aux veaux engraisés au maïs qui sont costauds, bien gras et à la viande blanche autrement dit anémiée ! », explique Vincent Mignon. Les veaux Rosée des Pyrénées, qui gambadent une partie de l'année, sont plus maigres et leur viande est rosée, mais elle contient davantage d'Oméga 3 ». Aujourd'hui, une dizaine de bouchers la distribuent, ainsi que des restaurateurs tandis qu'un tiers de la production est écoulé en vente directe, en caissettes.

Après le repas généreux, c'est l'heure de la sieste, avant de redescendre vers le village. Jean Lhéritier, président de l'association Slow food-France, explique la présence des membres de son association à cette première

balade : « Tout le travail qui est fait avec la Rosée des Pyrénées correspond aux objectifs de l'association : promouvoir des produits bons (sur le plan gustatif), propres (par rapport à l'environnement) et justes quand à la rémunération du producteur. Pour nous, cette journée est un moment de sensibilisation pour que les participants repartent militants de ce produit ».

Parc naturel régional des Pyrénées catalanes
1, rue Dagobert - 66210 Mont-Louis
Tél : 04 68 04 97 60
Mail : info@parc-pyrenees-catalanes.fr
www.parc-pyrenees-catalanes.fr

Une soixantaine d'éleveurs
sont regroupés en association.

Urbanisme et paysages, plus que jamais

Beaucoup de Parcs ont, aujourd'hui encore le projet de travailler sur l'urbanisme et le logement, et sur les politiques foncières près des grandes agglomérations. C'est le cas des parcs d'Île-de-France évidemment, mais aussi des **Alpilles**, au nord de Marseille, et des **Boucles de la Seine Normande**, entre les agglomérations très industrielles du Havre et de Rouen. Les **Caps et Marais d'Opale** prépare des conférences et des visites de terrain à l'usage des élus locaux, avec des urbanistes, des architectes, des sociologues, sur la question de savoir comment on pourrait concevoir de nouveaux types d'habitat en milieu rural, avec une exigence de qualité. Dans le cadre de l'élaboration de sa 3^{ème} charte, le Parc des **Ballons des Vosges** co-construit avec

les acteurs de son territoire un référentiel d'urbanisme durable territorialisé qui prendra en compte les caractéristiques géographiques, économiques, sociologiques, etc., de chaque secteur. Même dans les **Causses du Quercy**, il faut faire face à une demande croissante de logements et à des prix élevés dans l'immobilier. D'où l'opération "Habiter les Causses du Quercy... Nouveaux hameaux, nouveaux quartiers" (voir notre entretien ci-dessous).

Des acteurs incontournables de l'aménagement durable du territoire

Au bout du compte, c'est une évidence : les Parcs naturels régionaux sont devenus des acteurs, voire des responsables incontournables de l'aménagement durable des territoires. Les chantiers qu'ils mettent en route le prouvent. Depuis plus de dix ans le Parc du **Massif des Bauges**, à cheval sur les deux départements de Savoie et de Haute-Savoie, est aux côtés des collectivités locales pour accompagner leur réflexion, stimuler l'innovation, permettre les échanges dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement, au travers de schémas d'aménagement et de développement durable. Comme tant d'autres territoires ruraux, il a connu ces trente dernières années un véritable "boom" démographique. Pour conserver une dynamique de développement durable dans les dix prochaines années, le Parc doit anticiper les évolutions, maîtriser la dynamique de développement, pour que ses communes restent vivantes, mixtes, équilibrées. Il s'agit de faire définitivement passer l'idée que les terres agricoles ne sont pas des réservoirs à l'étalement urbain, que les centres bourg, s'ils doivent accueillir de la population, doivent densifier l'occupation de leur surface, et non plus l'étaler.



Ph. PNR Haute-Vallée de Chevreuse.

En Haute-Vallée de Chevreuse, par exemple, le travail sur l'urbanisme est capital.

CAUSSES DU QUERCY

Serge Despeyroux, vice-président du Parc naturel régional en charge de l'habitat, l'urbanisme et l'énergie, président du CAUE du Lot : **"Il s'agit, avec l'opération "Nouveaux hameaux, nouveaux quartiers" d'expérimenter de nouvelles utilisations de l'espace"**

On a peine à croire que les Causses du Quercy sont en danger de "rurbanisation" !

Et pourtant ! La pression urbaine sur nos zones rurales a provoqué un développement de nouvelles constructions disséminées un peu partout sur le territoire. Il faut rappeler que le Lot est le département qui consomme le plus de foncier non bâti et que nous avons une des plus faibles densités d'occupation du territoire. Nous avons même un canton qui compte 3,5 habitants au km² ! Face à cette pression croissante, les maires ne disposent que de peu de moyens pour maîtriser et organiser cette urbanisation. De ce point de vue, je considère que la loi SRU est un échec. Les nouveaux plans locaux d'urbanisme ne sont à l'arrivée pas très différents des anciens plans d'occupation des sols. La loi prévoit

certes des mesures comme le débat public ou le recours à des prestataires d'études, mais les maires des petites communes ne disposent d'aucun moyen pour mettre en œuvre ces démarches lourdes ou coûteuses. Il leur est par exemple impossible de mobiliser de façon pérenne les compétences nécessaires comme un architecte, un paysagiste ou un thermicien...

Comment le Parc réfléchit à une autre manière de faire ?

Le Parc, avec l'appui du CAUE du Lot, a décidé d'expérimenter de nouvelles propositions. Nous nous sommes associés avec le Pays Bourrian, territoire voisin du Parc qui travaille sur la question de l'accueil des nouveaux habitants, dans le cadre d'un programme européen Leader +. Le Parc a choisi de mener une réflexion autour de l'organisation du bâti et de la qualité de l'habitat. C'est l'opération "Nouveaux hameaux, nouveaux quartiers". Nous souhaitons trouver le moyen d'intégrer de nouvelles constructions dans le bâti existant et construire de nouveaux ensembles hors des villages. Une de nos préoccupations est d'innover d'un point de vue urbanistique et architectural en donnant la priorité aux économies d'énergie. Nous voulons éviter de reproduire une architecture pastichée de l'identitaire local, mais plutôt reprendre à

travers de nouvelles techniques les matériaux nobles que sont la pierre, le bois et la terre.

Nous avons mobilisé six équipes composées d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes qui travaillent sur des propositions alternatives concernant les nouveaux espaces publics, l'environnement et l'énergie, l'organisation d'un habitat à densité plus élevée. Dix communes se sont portées candidates pour proposer des terrains représentatifs du territoire et servant d'illustration à la réflexion. Les premiers résultats ne sont pas à la hauteur de nos attentes par manque d'audace et d'originalité. Ils prennent à ce jour insuffisamment en compte les spécificités de notre milieu rural. Mais le Parc a décidé à poursuivre cette démarche qui devrait déboucher sur des propositions plus innovantes, s'appuyant sur des compétences complémentaires comme l'ethnologie ou la thermique du bâtiment, et ainsi servir vraiment de références pour les collectivités locales qui voient leur population augmenter.



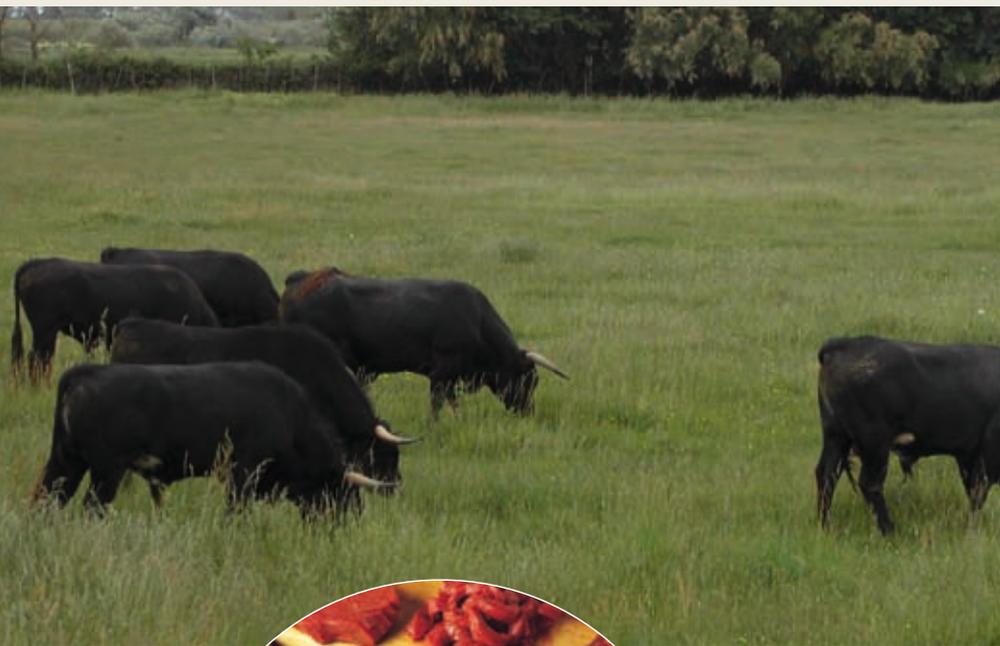
Ph. DR.

Anne Eusèbe, chargée de mission Habitat-Urbanisme
Parc naturel régional des Causses du Quercy
BP 10 - 46240 Labastide Murat
Tél : 05 65 24 20 50
Mail : aeusebe@parc-causses-du-quercy.org
www.parc-causses-du-quercy.org

Dans le même esprit, son voisin, le Parc de **Chartreuse**, a travaillé et fait valoir les enjeux particuliers de son territoire, décrit dans son "Plan de Parc" qui permettra de maîtriser les conséquences du développement du sillon alpin, en évitant l'étalement urbain sur les contreforts de la Chartreuse ou le mitage des communes rurales du massif sous l'effet de la pression foncière. Là aussi, le Parc est en train de devenir un interlocuteur incontournable pour l'aménagement du territoire.

Valorisation des produits locaux et énergie : deux chantiers phares pour l'avenir

Il est enfin deux sujets sur lesquels les Parcs ont décidé de mettre l'accent au cours des années qui viennent : la valorisation des produits locaux, ainsi que les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Le Parc de **Camargue** a pour projet de valoriser les "Produits du terroir agricole", de mettre en place des filières courtes, une Maison des produits, de la vente en ligne... Le Parc **Périgord-Limousin** travaille à la création d'une Boutique du Parc pour la



Ph. J. Faure - PNR Camargue.



Beaucoup vont mettre l'accent sur les produits locaux. Ici la viande AOC de camargue.

Ph. Alazard & Roux

valorisation des produits, des producteurs et des artisans locaux, d'un circuit court de commercialisation, etc. Et comme beaucoup d'autres, celui de **Millevaches en Limousin** a lancé une étude de cadrage préliminaire d'un marquage "Parc".

En ce qui concerne les politiques énergétiques, les Parcs, naturellement, sont en première ligne des expérimentations en cours dans les territoires. Le Parc de **Lorraine** sensibilise sa population à la réduction de la consommation. En **Loire-Anjou-Touraine**, les élus ont considéré que la maîtrise de l'énergie est un enjeu déterminant pour l'avenir immédiat des territoires. En leur nom, le Parc et ses partenaires ont engagé un travail d'identification des sources de production et de consommation des énergies pour établir un programme d'actions et de préconisation, appelé "Facteur 4". Dans le **Massif des Bauges**, il a été décidé de renforcer la dynamique de la filière forestière en aval, en développant, si possible, une zone d'activités spécialement dédiée aux activités du bois et de sa transformation (voir notre reportage p. ci-contre).

Parlez-moi de bois... et d'entreprises



Ph. PNR Massif des Bauges.

L'écorçage ...

« La forêt couvre 60% de notre territoire, précise d'emblée André Col, maire de Saint-Pierre d'Albigny et membre du bureau du Parc. Le travail du bois est ici une tradition culturelle, du buche-ronnage à l'argenterie en passant par le sciage et l'ébénisterie. » Dans l'énumération, l'argenterie surprend un peu... « Autrefois, une bonne partie de la vaisselle était en bois, les écuelles, les couverts ; c'était l'argenterie façon baujue. » On l'aura compris, le bois c'est tout ensemble une ressource, une passion, une identité et des emplois à la clef.

Quand le Parc est créé, en 1995, les communes du massif sont, selon la terminologie européenne, en zone d'objectif 5b. « Nous avons saisi l'opportunité de ce programme pour mobiliser des aides à l'investissement afin de moderniser les entreprises », explique l'élu qui souligne, en particulier, l'appui apporté à la restructuration de la scierie Dagand, à Cusy.

L'aval de la filière

Une dynamique s'enclenche. Elle est formalisée, en 2001, par la signature d'une charte forestière de territoire conçue comme le volet forestier de la charte constitutive du Parc. « Trois priorités : maintenir et développer l'emploi "forêt-bois", engager une gestion globale du territoire et des paysages, répondre aux enjeux d'accueil du public. Le massif n'est pas une usine à produire du bois, dit fermement André Col, il est aussi un territoire de ressourcement pour les populations des villes voisines. Nous voulons concilier la diversité des usages et préserver la qualité de l'environnement. C'est la vocation d'un Parc. La charte, poursuit-il, est résolument tournée vers l'aval de la filière bois parce que ces entreprises sont en mesure de maintenir et de créer de nombreux emplois de proximité, de valoriser le bois local et, par là même, d'inciter à une sylviculture conforme aux exigences du développement durable. »

« Parlez-moi de bois, y a que ça qui m'intéresse... » Plutôt que d'entonner cette version sylvestre du refrain égotiste de Guy Béart, le Parc du Massif des Bauges s'est doté d'une charte forestière de territoire. C'est plus efficace.



... le débardage ...

Au Châtelard, François Armenjon acquiesce volontiers à ce discours. Il dirige l'entreprise Roger Armenjon - 24 salariés - dont l'activité est, à 80% la construction en ossature bois. « En 1985, mon père, Roger, et un architecte, Pierre Rieussec, ont mis au point et systématisé le principe poteau-poutre. Ce n'est pas une nouveauté, il est utilisé dans les granges baujues, mais nous l'avons modernisé. Le principe poteau-poutre autorise de grands porte-à-faux et permet donc de larges ouvertures selon les codes de l'architecture contemporaine. » Il dit qu'il a fallu vaincre quelques réticences : « Sur le Massif, on préférerait construire en pierre. » Il a misé sur le haut de gamme et ne transige pas sur la qualité des bois, qui proviennent à 70% des forêts voisines. « Nous sommes dans les normes HQE », précise-t-il avant de mettre l'accent sur l'un des paramètres essentiels de la qualité : « La principale difficulté est celle du séchage, le niveau d'hygrométrie ne doit pas dépasser 12%. C'est pourquoi nous sommes très heureux de l'initiative du Parc qui nous aide à mettre en place un séchoir collectif. » Sa construction est en cours sur la commune de La Compôte. Il fonctionnera avec une chaudière à bois, utilisant les déchets d'une entreprise située sur la même commune.

Club d'entreprises

C'est l'esprit des actions conduites sous couvert de la charte forestière : jouer collectif. « Au début, commente André Col, nos actions s'adressaient directe-



Ph. PNR Massif des Bauges.

... et la transformation. la filière bois dans le Massif des Bauges, est complète.

ment et individuellement aux entreprises, ce qui nous a permis d'engager des relations privilégiées avec les dirigeants et de gagner leur confiance. Nous nous sommes ainsi donné les moyens de proposer des actions de portée plus collective intégrées dans une logique globale d'aménagement du territoire. »

Fort de ces expériences, le Parc s'est porté candidat au titre de Pôle d'Excellence Rurale pour le soutien aux entreprises de la deuxième transformation du bois. Le label lui a été accordé en août 2006. Dans ce contexte, l'effort de modernisation de l'outil de production peut être poursuivi avec une enveloppe d'aides à l'investissement estimée à 800 000 €. Les actions collectives seront amplifiées dans plusieurs domaines : collecte des déchets, veille technologique, formations (*)... « Cela permet de mutualiser les moyens, assure Sylvie Miguet. Nous avons réussi à constituer une sorte de club d'entreprises, qui est un

Ph. PNR Massif des Bauges.



... le sciage ...

peu informel mais qui existe. Nous souhaitons qu'à l'avenir ces entreprises se fédèrent en association. »

Et s'il fallait prouver encore que la question de la filière bois est bien prise à bras le corps dans le Massif des Bauges... « Les entrepreneurs ont parfois du mal à recruter une main d'œuvre qualifiée et les métiers du bois sont trop souvent déconsidérés, alors nous organisons des visites d'entreprises pour les collégiens et les lycéens. Nous avons aussi engagé un partenariat avec l'École Nationale Supérieure des Technologies Industrielles du Bois et l'École d'architecture de Nancy pour apporter de l'innovation, de la technicité, des idées nouvelles. Enfin, pour stimuler la demande, inciter les particuliers et les collectivités à construire en bois, nous organisons des conférences, notamment dans les villes portes. »

Ici, on attend sereinement le nouveau programme européen en faveur de la filière bois qui vaudra pour la période 2007-2013. « Avec l'avance que nous avons prise, on devrait pouvoir amplifier notre action », dit André Col.

(*) L'une de ces formations concerne la marque « produits du Parc naturel régional » qui a déjà été attribuée à deux entreprises : la scierie Joly et le fabricant de maisons bois Darvey.

Parc naturel régional du Massif des Bauges - Maison du Parc - 73630 Le Châtelard
Sylvie Miguet, chargée de mission Développement des entreprises
Tél : 04 79 54 86 40 - Mail : s.miguet@pnr-massif-bauges.fr
www.parc-massif-bauges.fr

Ph. PNR Massif des Bauges.

Ph. Bamba Sourang© - PNR Périgord Limousin.



Ph. PNR Lorraine



Ph. Bamba Sourang© - PNR Périgord Limousin.

Artisans en Périgord Limousin.

Bois ou éolien, il importe que les énergies que nous développons désormais soient économiquement viables et cependant renouvelables.

Pour l'éolien, il s'agit surtout de maîtriser le développement de cette filière et d'accompagner la concertation dans le choix des sites, qui ne se fait pas naturellement par les opérateurs. Les élus du Parc de l'**Avesnois**, exigeants et pragmatiques, ont décidé de lancer l'élaboration d'un schéma territorial éolien. La cartographie des contraintes réglementaires, environnementales, de raccordement au réseau, et

Sensibilisation aux questions énergétiques en Lorraine.

des servitudes, a été dressée, et les études paysagères préalables, ainsi que le développement d'outils de simulation, ont déjà été réalisées. Sensiblement de la même manière, les Parcs des **Volcans d'Auvergne** et des **Marais du Cotentin** et du Bessin élaborent des "schémas éoliens" pour leur territoire afin que cette électricité verte ne puisse pas s'implanter au détriment des paysages, de l'environnement et des riverains.

La culture orale va être mise à l'honneur

À noter, pour terminer ce chapitre, que plusieurs Parcs ont décidé de travailler dans les années qui viennent sur le patrimoine oral de leur territoire. Celui du **Morvan** va réaliser avec ses partenaires un centre culturel consacré aux "cultures immatérielles" du Morvan et de Bourgogne. Cette Maison du patrimoine oral devrait ouvrir en avril 2008, avec un centre d'archivage et de numérisation, un

centre de ressources sur les pratiques orales: conte, chant, musique, et danses traditionnelles.

Quant au Parc des **Marais du Cotentin et du Bessin**, après un diagnostic culturel mené en 2002-2003, il a constaté l'importance pour les élus et les habitants de la sauvegarde de la mémoire orale locale : il s'est donc lancé dans un programme pluriannuel de collecte et d'archivage sur une série de thèmes précis, en partenariat avec le service des archives sonores de la Manche et l'appui d'un réseau de collecteurs bénévoles locaux.



Une capacité d'expertise...

et d'innovation !

La force des Parcs naturels régionaux se trouve dans cette cohérence : les élus des communes adhérentes sont à la tête d'une équipe technique qui leur donne les moyens de développer harmonieusement le territoire, d'animer sa vie démocratique, mais aussi d'accumuler des connaissances techniques qui leur permettent d'expérimenter des solutions sur le terrain, avec une rigueur toute scientifique.

Panorama des savoir-faire des Parcs, en particulier, dans l'ingénierie pour la protection des milieux et de la biodiversité.

C'est sans doute l'aspect de la politique des Parcs naturels régionaux la plus difficile à comprendre. Leur vocation est à la fois d'animer globalement un territoire sur les principes du développement durable, mais cela les amène aussi à effectuer un travail de purs naturalistes quand c'est nécessaire. C'est un faux paradoxe, car c'est à la condition d'être rigoureux dans les aspects techniques de la gestion de l'environnement que l'on est crédible en ce qui concerne son développement humain.

On ne découpe pas le développement durable en rondelles

Oui, le Parc de **Corse** a réintroduit le cervus elaphus corsicanus, une variété locale de cerf, à l'issue d'une aventure qui aura duré plus de vingt ans. Mais nous avons vu que le Parc a aussi tracé des kms de circuits de randonnée pour offrir aux touristes d'autres sentiers que le GR 20, moins fréquentés,



Le Parc de Corse a réintroduit une variété locale de cerf.

Ph. R. Duarte - PNR Queyras.



Dans le Queyras, une réserve naturelle nationale.



Celui du Vercors réintroduit les bouquetins...

Ph. PNR Pèrigord Limousin.



Le Pèrigord Limousin doit éradiquer la grenouille-taureau.



... et le vautour fauve.

Ph. PNR Vercors.

Ph. PNR Vercors.

cette espèce végétale venue d'ailleurs qui asphyxie progressivement le marais.

Ces préoccupations sont importantes si l'on veut faire évoluer durablement les territoires en question. Mais il ne suffit pas, dans un Parc naturel régional, d'appliquer des techniques de conservation de la nature purement réglementaires : Il faut permettre à la population de comprendre son environnement pour s'en sentir davantage responsable. Chaque action technique doit faire l'objet d'une sensibilisation des habitants.

C'est dans cet esprit que le Parc **Scarpe-Escaut** a acquis cinq sites différents, pour les préserver, les mettre en valeur, les ouvrir au public et s'en servir comme vitrine d'un futur souhaitable pour le territoire (voir notre reportage p. ci-contre).

Parce que les parcs sont des territoires habités, la préservation de leur environnement, ne peut se faire sans la participation de la population, toute la population.

Le Parc de la **Martinique** assure la gestion de deux réserves naturelles, La Caravelle et les Îlets de Sainte-Anne, avec un



Ph. H. Salomon - PNR Martinique.

Deux réserves naturelles en Martinique.

Suite page 26...

Acquérir des sites fragiles, les gérer au mieux, et les restituer au public

Le Parc naturel régional Scarpe-Escout a acquis 190 hectares en différents endroits du territoire, dont il fait une vitrine préfigurant la gestion durable du territoire. Visite très technique.

Afin de préserver certains sites naturels fragiles, le Parc naturel régional Scarpe-Escout a acquis et gère en direct un patrimoine foncier d'environ 190 hectares. A ces propriétés s'ajoute la gestion d'une surface équivalente, acquises pour l'essentiel par le Conseil général du Nord. « *La pression foncière justifie l'intervention du Parc qui, depuis les années 80, acquiert, selon les opportunités, les espaces naturels à préserver et en assure la gestion* », déclare Viviane Perrier-Gritti, chargé de mission milieux naturels du Parc. Les cinq sites en propriété sont restaurés ou reconvertis en développant des pratiques expérimentales sur vergers, pâturages, bois.... A terme, ces espaces sont destinés à s'ouvrir, en partie ou en totalité, au public, que ce soit pour des activités de loisir, d'accueil, d'observation ou de pédagogie liées à l'environnement.

Des espaces naturels riches en biodiversité sous pression foncière

Le territoire du Parc s'étend sur 43 000 hectares comprenant la ville de Saint-Amand-les-Eaux et 47 communes alentours. Nous sommes aux portes de Valenciennes, à une demi-heure de Lille et près de la frontière belge. Autant dire que ce territoire de 162 000 habitants, en constante urbanisation, est soumis à une forte pression foncière et à une importante fréquentation périurbaine. Infrastructures (routes, plans d'eau, grandes surfaces...) et habitat sont disséminés au milieu d'espaces naturels fragiles, riches en biodiversité. Ce sont 11 000 hectares de sites naturels et paysagers remarquables dont 6000 hectares de forêts qui s'étendent dans le périmètre du Parc. Zone humide reconnue d'importance nationale, le territoire est une vaste plaine alluviale humide riche en milieux naturels de grand intérêt écologique (prairies humides, tourbières, marais, forêts alluviales...)

Favoriser les usages pour garantir la qualité du territoire

Le Parc œuvre à préserver ces sites, à y développer la biodiversité, pérenniser les milieux humides avec une eau en qualité et quantité suffisante, développer des modes de gestion concertés et de préservation de l'espace, favoriser les usages pour garantir leur qualité.

Le site d'Amaury s'étend sur 200 hectares dont 60 de plan d'eau. Des travaux viennent d'y être réalisés pour mieux protéger l'accueil de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs : création de fossés, vasières, restauration des berges.... Un centre d'éducation à l'environnement, géré par une association à laquelle participe le syndicat mixte du Parc, y accueille familles et scolaires.

Le marais de Sonnevile abrite 150 espèces végétales, dont plusieurs protégées au niveau régional ou national. De 1996 à 2000, le Parc a soutenu et coordonné une gestion agro-pastorale des 11 ha acquis, sur une base contractuelle avec des agriculteurs volontaires pour expérimenter le pâturage extensif. En 2001, le Parc a acquis ce site, intégré dans le réseau Natura 2000, et poursuit l'opération avec un agriculteur du territoire.



Ph. X. Toutain.

Le Vivier de Rodignies, au sein d'un corridor écologique important.

En ce qui concerne le site des Vaucelles, il s'agit là d'un paysage peu fréquenté avec des pâtures au milieu d'un important ensemble de peupleraies, sur 300 ha. Depuis l'acquisition de 67 ha en 1994, le Parc met en œuvre des aménagements sylvicoles alternatifs à la culture des peupliers ; entre prairies pâturées et de fauche, un verger conservatoire haute tige a été créé, avec 40 arbres fruitiers de variétés locales. Ont été aussi réalisés des travaux hydrauliques contre les inondations, un maillage du bocage par des alignements de haies et de saules têtards favorables à l'avifaune et un plan d'aménagement forestier. Un élevage de bovins et chevaux est exploité en régie par le Parc.

Le Vivier de Rodignies, enfin, un marais de 20 ha acquis en 2001 est situé au sein d'un corridor écologique important. Il bénéficiera à court terme d'un plan de gestion réalisé en partenariat avec les autres propriétaires.

« *En procédant à des acquisitions foncières au gré des opportunités, conclut Viviane Perrier-Gritti, le Parc dispose aujourd'hui d'un observatoire de l'évolution des espaces naturels du territoire, une vitrine qui préfigure ce que devra être une gestion durable du territoire tout entier. Nous entrons maintenant dans une phase où il s'agit de mobiliser les partenaires concernés par la maîtrise foncière afin d'être mieux organisé et plus réactif en matière de veille foncière* ».

Michel Marchyllie, directeur,
Parc naturel régional Scarpe-Escout
357, rue N.D d'Amour
59230 Saint-Amand-les-Eaux
Tél : 03 27 19 19 70
Mail : m.marchyllie@pnr-scarpe-escout.fr
www.pnr-scarpe-escout.fr



Pas de préservation de la nature sans participation des agriculteurs. Ici, dans les Causses du Quercy.

Ph. O. Marchal - PNR Causses du Quercy

double défi : allier la préservation de milieux exceptionnels et permettre la compréhension des enjeux de ces milieux à travers leur découverte... pour assurer leur protection. Le Parc du **Queyras** n'a pas pu créer la Réserve naturelle nationale Ristolas-Mont Viso, sans inciter fortement les touristes à ne pas randonner en dehors des sentiers balisés. Depuis 1998, le Parc des **Vosges du Nord** et le Naturpark Pfälzerwald en Allemagne ont joint leurs deux réserves de biosphère pour créer la première Réserve de Biosphère Transfrontalière de l'Union européenne. C'est un processus très précis de coopération scientifique entre les deux régions pour le suivi des populations de lynx et de chauve-souris, la mesure de la pollution atmosphérique, l'analyse de l'impact des activités économiques sur les milieux naturels. Mais ce travail n'aurait guère de sens si les habitants des territoires concernés n'étaient pas, d'une façon ou d'une autre, associés au projet. C'est pourquoi l'organisation franco-allemande organise des

marchés paysans transfrontaliers, édite un catalogue transfrontalier des offres pédagogiques...

Autre exemple très technique, et qu'un Parc naturel régional était le mieux à même de gérer : la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse. Sans attendre sa désignation comme gestionnaire technique de la réserve, le Parc de **Chartreuse** a commencé à étudier précisément la fréquentation du site, a repéré ses axes d'entrée, a analysé les types de visiteurs et les impacts à gérer. Et, sitôt après, il a sensibilisé les usagers à la richesse patrimoniale de cet espace emblématique, avec l'organisation de conférences et l'édition d'un livret de présentation justifiant une réglementation spécifique.

Ce que font les parcs pour préserver la circulation des espèces animales ou végétales, dans ce que l'on appelle les corridors écologiques, ne peut pas réussir non plus sans la sensibilisation des habitants. Nous l'avons vu en **Scarpe-Escaut**. C'est avec la collaboration des agriculteurs que l'on peut préserver les kilomètres de haies, qui, dans le bocage,



Ph. Sycoparc.

Vosges du Nord : des Highland Cattle pour laisser les paysages ouverts.

LUBERON

Francis Philip,
maire de Saint-Martin-des-Eaux :
**“Nous avons voulu
expérimenter un
éclairage public
performant qui allie
économie d'énergie et
lutte contre la pollution
lumineuse”.**

Saint-Martin-des-Eaux a installé des lampadaires à LEDs (diode électroluminescente) pour éclairer un quartier de la commune. De quoi s'agit-il ?

Saint-Martin-des-Eaux, petite commune de cent habitants, a eu l'opportunité d'aménager un terrain disponible à l'entrée du village pour y construire un ensemble immobilier d'habitations et de commerces. Nous avons voulu, dans ce quartier, expérimenter un éclairage public performant qui allie économie d'énergie et lutte contre la pollution lumineuse, car nous sommes situés à proxi-

mité de l'Observatoire de Haute-Provence. 21 lampadaires à LEDs ont été installés. Non seulement les ampoules consomment dix fois moins d'énergie que les ampoules classiques. Dirigées vers le sol, elles évitent la dispersion lumineuse, mais éclairent aussi les façades. C'est un éclairage utile qui n'éblouit pas.

Pourquoi innover justement sur le plan de l'éclairage ?

Ici, nous avons gardé la mentalité des gens qui vivent dans une campagne pauvre. Nous avons toujours à cœur d'utiliser au mieux les ressources dont nous disposons, on peut même dire que nous sommes radins ! C'est pourquoi, par exemple, depuis vingt ans, la moitié du village est chauffé par une chaudière centrale qui fonctionne au bois. Nous sommes également une des premières petites communes à être alimentée en électricité photovoltaïque grâce à des panneaux solaires. C'est un ensemble de démarches qui vont toutes dans le sens de la recherche d'économies. La technique d'éclairage que nous avons choisie est deux

fois plus coûteuse à l'achat qu'un éclairage normal mais, outre sa moindre consommation d'énergie, elle a une durée de vie cinq fois plus longue et devrait ainsi être amortie en cinq ans. A l'époque où nous nous sommes équipés, il n'y avait qu'un seul fournisseur et nous avons dû faire les essais en plein jour dans un garage ! Mais j'estime que ce genre d'initiatives fait partie des risques que les élus sont amenés à prendre.

Les habitants sont-ils satisfaits ?

Il a fallu un petit temps d'adaptation car le mode d'éclairage est vraiment différent. C'est très frappant lorsque l'on voit le village de la colline d'en face. C'est un éclairage feutré, velouté, qui n'éclaire que l'endroit vers lequel il est dirigé. Notre objectif est de permettre un déplacement en sécurité dans un lieu éclairé. C'est pourquoi, au fur et à mesure du renouvellement du matériel d'éclairage, nous adopterons ce nouveau procédé et, d'ici dix ans, la commune devrait être entièrement équipée.

Parc naturel régional du Luberon
BP 122 - 84404 Apt
Tél : 04 90 04 42 00 - www.parcduluberon.fr

abritent une biodiversité particulière. C'est le public usager de la forêt qui est mis à contribution, du Parc **Oise-Pays de France** jusqu'en Belgique, par le Parc de l'**Avesnois** et les Ardennes, pour que les cervidés puissent circuler sans trop de contraintes de l'Île-de-France jusque dans le nord de l'Europe. Ailleurs, ce sont les projets d'aménagement qui focalisent les préoccupations des parcs sur ces questions très techniques. La construction de la ligne TGV-Est a obligé le Parc de **Lorraine** à mener des négociations longues, difficiles et tendues avec RFF.

Paradoxe, l'homme peut manquer à son environnement

On peut dire également que les techniques développées par les Parcs ne sont pas faites pour gérer la nature, mais pour entretenir et assurer un développement harmonieux entre l'homme, qui habite et travaille les territoires, et son environnement, naturel, sauvage ou aménagé, et patrimonial. Il s'agit donc autant de sociologie que de sciences de la nature.

De ce fait, il peut même arriver que l'homme manque à son environnement. Le crêt de Chaussit, un site prioritaire pour le Parc du **Pilat**, dans



Ph. PNR Armorique

Pas de préservation de la nature sans sensibilisation de la population. Ici, en Armorique.

la Loire, était abandonné par l'agriculture depuis des années et avait tendance à se boisier. C'était préjudiciable à la biodiversité. Le Parc a donc établi un plan de gestion pour l'"ouverture" des espaces de ce site. Des agriculteurs sont revenus y faire paître leurs brebis, des prairies naturelles de fauche ont été créées, ainsi que des sentiers de découverte, des tables d'interprétation, une table d'observation du panorama à nouveau visible. Ce paysage et son fonctionnement écologique sont sauvés. Le Parc des **Causses du Quercy** a également passé convention avec ses agriculteurs pour qu'ils gèrent et entretiennent les pelouses sèches qui font la réputation du territoire, et hébergent des espèces rares en France et en Europe. Les éleveurs d'ovins se sont engagés à entretenir les parcelles contractualisées par du pâturage. Un suivi écologique de ces parcelles est assuré ensuite par le Parc.

Des "brouteurs de service public"

Dans le Parc des **Vosges du Nord**, les fonds de vallées finissaient par se reboiser, et les paysages se fermaient. Des espèces étaient menacées. Les communes ont déterminé les parcelles prioritaires et le Parc a acquis des bovins à l'allure redoutable, des Highland Cattle, des "brouteurs de service public" qui produisent une viande savoureuse et originale que le Parc promet auprès des bouchers et des restaurateurs locaux.

Beaucoup de sites Natura 2000 sont situés dans le périmètre d'un Parc, engagés eux aussi, dans une démarche à la fois très technique et très globale. C'est le cas du Parc **Normandie-Maine**, sur 8 sites différents, du Parc d'**Armorique** dans les Monts d'Arrée et du Parc de la **Forêt d'Orient**, dans l'Aube, qui a permis à la Pelouse des Brebis, une prairie sur grève alluviale, unique dans le quart nord-ouest de la France, de retrouver ses moutons. Et dans le Parc **Millevalles en Limousin**, la reconquête des fonds de vallée oblige aussi à leur remise en pâturage.

NORMANDIE-MAINE

Jérôme Jamet,

conseiller technique de la Fédération de pêche et de la protection des milieux aquatiques de l'Orne :

« L'objectif est de protéger le milieu aquatique, qu'il abrite ou non des truites »

La Fédération de pêche de l'Orne a participé à la politique de l'eau mise en œuvre par le Parc naturel régional Normandie-Maine. Comment ?

Dans un premier temps, en 1990, la Fédération a participé à l'Observatoire des rivières mis en place par le Parc pour mieux connaître le fonctionnement des petits cours d'eau en tête de bassin versant. Puis, au début des années 2000, lorsque le Parc a souhaité lancer une étude diagnostic sur le bassin versant du Sarthon, un comité de pilotage conjoint a été créé. La réflexion a débouché sur la création d'un chantier-vitrine de restauration d'un cours d'eau pour lequel le Parc a été désigné maître d'ouvrage et la Fédération maître d'œuvre. Nous avons alors fait le choix d'un endroit très dégradé, encombré de bois (suite à une tempête) et piétiné par les bovins. Une action d'entretien de la ripisylve (végétation des berges) a d'abord eu lieu pour éclaircir le cours d'eau puis des clôtures et des abreuvoirs ont été installés. L'objectif était de montrer aux riverains, aux agriculteurs, aux élus, ce qu'est un chantier de restauration, et de convaincre les élus de mettre en œuvre ces techniques sur l'ensemble du bassin versant du Sarthon. Ce chantier-vitrine a bien fonctionné. Le Parc a été désigné maître d'ouvrage pour restaurer l'ensemble des cours d'eau du bassin versant, la Fédération devant réaliser une partie des travaux sur le ruisseau de la Plesse.

En quoi ces actions ont-elles été exemplaires (*) ?

L'exemplarité tient au partage des tâches qui a été décidé. Le Parc finance les actions de restauration dans le cadre d'un CRE (Contrat Restauration Entretien) co-signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et met à disposition un poste de technicien rivière. La Fédération et la société de pêche de la Roche-Mabile se sont engagées à réaliser ces travaux de restauration et à surveiller l'évolution des populations piscicoles, notamment en comptabilisant les frayères de truites fario. Le dernier tronçon de ces 10 km de restauration devrait être achevé en 2008.

Quels étaient les enjeux de ce travail de restauration ?

Au départ, l'enjeu était le retour d'une population fonctionnelle de Truite fario, espèce autochtone. Aujourd'hui, l'objectif est la protection du milieu aquatique, qu'il y ait ou non des truites. C'est un vrai changement de perspective : on considère maintenant qu'il est très positif de consacrer plusieurs milliers d'euros pour restaurer un cours d'eau, même s'il n'y a pas de truites, car cela permet une amélioration de l'ensemble de l'habitat piscicole et de la qualité de l'eau.

Quels sont les résultats de ces actions ?

Sur les 10 km de cours d'eau restaurés, on est passé d'une à 40 frayères, et de 50 à 170 sur l'ensemble du bassin versant. Cela prouve qu'il suffit d'un coup de pouce pour que les cours d'eau se reforment. Le travail de partenariat avec le Parc se fait maintenant naturellement et sera formulé dans sa charte 2008-2020. La Fédération fait partie de tous les comités de pilotage qui se constituent dans le cadre des inventaires des cours d'eau menés par le Parc. Nous assurons également de façon conjointe le suivi des populations d'Écrevisses à pattes blanches, une espèce concernée par la Directive Habitat de Natura 2000, procédure pour laquelle le Parc est opérateur local.

(*) En 2005, les Trophées de l'Eau ont attribué une mention spéciale au Parc Normandie-Maine dans le cadre de son action menée autour du Contrat Restauration Entretien du Sarthon.

*Parc naturel régional Normandie-Maine
Mélanie TAQUET - Technicienne Rivière
Tél : 02.33.81.75.74*

*Fédération de Pêche et de la Protection des Milieux Aquatiques de l'Orne
Jérôme JAMET - Conseiller technique
Tél : 02.33.26.10.66 - peche.61@wanadoo.fr*



Une nouvelle pollution : l'éclairage urbain

Dans un autre registre, mais toujours aussi technique et symbole de nouvelles préoccupations, le Parc du **Luberon** a travaillé sur la pollution lumineuse nocturne qui augmente avec l'urbanisation et, à force de persuasion, a fini par changer la situation (voir notre entretien p. 26)

L'eau, enjeu majeur

L'eau, dans tous les territoires, est un enjeu énorme, parce que c'est un élément naturel présent partout, indispensable à la vie naturelle, humaine et...industrielle ! Un sujet transversal par excellence, qui demande une technicité pluridisciplinaire, et que les Parcs sont les mieux à même de maîtriser.



Les pâturages sauvent le marais en Brière...



... comme dans les Marais du Cotentin et du Bessin.

BOUCLES DE LA SEINE NORMANDE

Michel Régé,
maire adjoint du Trait et
vice-président de la communauté
de communes Le Trait-Yainville
(COMTRY) :
**“Nous avons mis en place
un système de gestion
environnementale de la zone
d'activités”**

En 2001, la ville du Trait et le Parc ont lancé une expérience de gestion durable et concertée des zones d'activité. Quels résultats avez-vous obtenus ?

La ville du Trait souhaitait requalifier et développer sa zone d'activités située dans le Parc, en bordure de Seine, avec des zones humides et une zone Natura 2000, donc très concernée par la problématique de l'eau. Nous avons fait le choix d'un développement durable qui a débouché sur la mise en place d'un système de gestion environnementale de la zone d'activités. La gestion des zones du Trait et de Yainville relève maintenant de la Comtry qui a pris la compétence gestion environnementale. Elle anime la mise en œuvre d'une charte en concertation avec les entreprises et les différents partenaires concernés, concrétisée par un programme d'actions environnementales.

L'éco-conseiller, chargé de gérer ces zones d'activités, avait été recruté

par la ville du Trait et le Parc, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Le poste est aujourd'hui pérennisé dans le cadre de la Comtry et l'éco-conseiller assure par ailleurs des missions pour le Parc. Avec les 26 entreprises signataires de la charte, nous avons atteint un taux de réalisation de 70% des actions inscrites dans le premier programme qui s'achève fin 2007. Nous allons prochainement établir le bilan des 5 années du premier programme d'actions. Nous avons réussi, non seulement à maintenir des établissements de groupes industriels qui ont fait le choix d'investir sur nos sites, mais aussi à attirer récemment trois nouvelles petites entreprises. Le fait est que, sur la ville du Trait, nous sommes passés en 5 ans de 600 demandeurs d'emplois à 200 et que la communauté de communes compte 4000 emplois et 70 entreprises pour 7000 habitants.

Qu'est-ce qui peut intéresser les entreprises dans cette démarche ?

Les entreprises ont maintenant pris conscience de l'enjeu de la protection de l'environnement et le dialogue est permanent. Elles trouvent sur place les interlocuteurs compétents. Par exemple, en cas de certification, la cellule animation apporte l'appui nécessaire. Les entreprises bénéficient de l'apport du réseau national des parcs, notamment en matière juridique, et obtiennent des réponses fiables et rapides. Les plus petites, qui n'ont pas les moyens d'investir efficacement dans certaines opérations, comme le traitement

des dossiers d'agrandissement, trouvent ici l'appui nécessaire.

Quelles sont les perspectives ouvertes par cette opération réussie ?

Nous sommes maintenant dans une dynamique positive à laquelle le Parc participe pleinement et qu'il nous faut entretenir. Passé du stade expérimental à la phase opérationnelle, nous sommes de plus en plus sollicités pour aller présenter notre démarche sur d'autres territoires. Nous participons à un groupe de réflexion constitué avec les Parcs Livradois-Forez et Loire-Anjou-Touraine. Chaque année, nous présentons notre expérience aux étudiants dans une université de la région. Dès la fin de l'été 2007, nous proposerons aux entreprises implantées sur la zone d'activité de Yerville de signer la charte avec engagement sur un programme d'actions. Le Parc est enfin devenu un partenaire reconnu du monde économique.



Ph. DR.

Thibaut Goguet, chargé de mission
Eco-développement - Maison du Parc naturel
régional des Boucles de la Seine Normandie
76940 Notre-Dame de Bliquetuit
Tél : 02 35 37 23 16
Mail : thibaut.goguet@pnr-seine-normande.com
Vincent Targosz - Eco-conseiller en charge du
développement économique et de
l'environnement - Communauté de communes
Le Trait-Yainville - Services techniques
ZA du Malaquis - 76580 Le Trait
Tél : 02 35 37 05 11
Mail : ecoconseiller.comtry@orange.fr



Ph. G. Ruiz - PNR Verdon.

Parc du Verdon : exemplaire pour sa gestion de la rivière.

Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les Parcs naturels régionaux sont "à la pointe" de la mise en œuvre des SAGE (schémas d'aménagement et de gestion des eaux) qui se généralisent sur leurs territoires.

Le Parc du **Verdon** est, à ce titre, exemplaire. Créé en 1997 et portant le nom d'une rivière, il a été constitué autour d'une logique de bassin. Les eaux du Verdon alimentent 2 millions d'habitants dans 100 communes de la région PACA ainsi que de nombreuses activités agricoles, touristiques et industrielles, sans compter les 5 barrages EDF... Pour rester fidèle à la méthode "Parc", le Verdon a, d'une part, embauché un technicien spécifique aux côtés de la chargée de mission "eau" et a, d'autre part, travaillé avec tous les partenaires possibles, dans un esprit participatif, pour bâtir un SAGE lancé en 2000.

Le territoire du Parc **Normandie-Maine** est lui aussi situé en tête de bassin versant et est donc responsable de ce qu'il envoie en aval ! Mais, à la différence du Verdon, il est parcouru par un important réseau de petits cours d'eau de première catégorie piscicole. La gestion de l'équilibre du système aquatique devait donc passer par une étude sérieuse de la situation, puis par l'implication des premiers usagers du réseau, les pêcheurs (voir notre entretien p. 27).

Enfin, de nombreux Parcs ont été créés sur des zones humides, particulièrement riches du point de vue écologique, mais techniquement plus difficiles que d'autres à gérer. Le Parc des **Marais du Cotentin et du Bessin**, comme celui de **Brière**, sont tenus d'améliorer la qualité de l'eau, de préserver les zones humides, et donc de favoriser leur occupation. Mais l'agriculture particulière qui a façonné le paysage ne répond guère aux critères "modernes" de l'agriculture dominante depuis plus d'un demi-siècle, ni aux critères de vie quotidienne qui motive les jeunes ruraux diplômés ! C'est un peu la quadrature du cercle, que les Parcs résolvent avec plus de succès que n'importe quelle autre structure de protection ou de développement.

Les méfaits de l'économie sont maîtrisables

Le public ignore trop souvent que les Parcs naturels régionaux ont acquis une solide expertise dans le traitement, avec les acteurs écono-

Le Morvan aide les producteurs de sapin de Noël à expérimenter des méthodes alternatives



Ph. V. Houis - PNR Morvan

AVESNOIS

Laurent Lallemand,

directeur du Comptoir des Calcaires et Matériaux, filiale du groupe SCREG, à Wallers-Trélon, partenaire du Parc naturel régional de l'Avesnois :
"Grâce aux actions du Parc, le personnel de l'entreprise adhère aux préoccupations environnementales"



Ph.DR.

Le Parc expérimente une première convention, signée en 2000, avec votre société. Quel rôle peut-il jouer ?

Le Parc apporte aux entreprises situées sur son territoire des compétences qu'elles auraient bien des difficultés à trouver par ailleurs. Par exemple, quand il s'agit d'appliquer un cahier des charges prévoyant d'intégrer dans le paysage des buttes de terre stockée, les techniciens du Parc prodiguent des conseils sur les variétés de plantations les plus adaptées, plutôt que de laisser planter systématiquement des résineux. Autre exemple, dans le cas d'une démarche de certification ISO 14001, l'équipe du Parc sensibilise l'ensemble du personnel de notre entreprise aux aspects environnementaux. Sur la base d'une session de formation d'une heure s'adressant à un groupe de six salariés, outre la diffusion de connaissance, les animateurs suscitent des idées chez les participants afin d'améliorer notre démarche. Ce qui a des effets très positifs puisque nous prenons en considération l'avis du personnel et sommes parfois amenés à modifier notre projet en conséquence. Cela a été par exemple le cas pour la gestion d'un nouveau parc à déchets type huiles et graisses.

Quels enseignements tirez-vous de ce partenariat avec le Parc ?

Sans ces actions de sensibilisation conduites par le Parc, il n'y aurait pas une telle adhésion du personnel aux questions environnementales et par là même peu d'attention portée à ces questions. C'est une démarche qui s'inscrit dans la longue durée et qui, pour obtenir des résultats probants, doit se vivre au quotidien. Au vu du bilan des actions menées avec la CCM, une seconde entreprise souhaite suivre la même démarche. La nouvelle convention prévoit aussi un engagement de l'ensemble des carriers de l'Avesnois dans la réduction de l'émission des gaz à effet de serre en appliquant la méthode du Bilan-Carbone promue par l'ADEME et le Parc. A travers ce partenariat avec le Parc, nous n'avons que des motifs de satisfaction : la concertation est permanente et nous travaillons dans un excellent climat de confiance. Le Parc apporte un réel soutien aux entreprises volontaires, souvent isolées sur un territoire très rural, en facilitant l'accès à cette démarche environnementale.

Juliette Cappel
 Parc naturel régional de l'Avesnois
 Maison du Parc - BP 3 - 59550 Maroilles
 Tél : 03 27 21 49 50
 Mail : juliette.cappel@parc-naturel-avesnois.com
 www.parc-naturel-avesnois.fr

miques, des conséquences des activités, et pas seulement agricoles. Le Parc des **Boucles de la Seine Normande** a mis à disposition des communes de son territoire possédant une zone d'activités, un chargé de mission qui a convaincu les artisans et industriels d'avancer vers une gestion environnementale des sites industriels. Une expérimentation de plus, qui ne demande qu'à se généraliser (voir notre entretien p. 28).

Le Parc de l'**Avesnois**, lui, accompagne un carrier dans sa démarche de certification ISO 14 001 (voir notre entretien ci-dessus), alors que le Parc du **Morvan** aide les producteurs de sapins de Noël (ils fournissent 20 % de la production nationale annuelle) à expérimenter des méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytosanitaires. Ces exemples pris parmi bien d'autres, montrent que les chefs

Suite page 31

GRANDS CAUSSES

Christian Lelièvre,

responsable du service aménagement et environnement à la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron :

“Le système d'épuration des eaux blanches de salles de traite devait être rustique et peu coûteux. L'expérimentation a réussi”.

En quoi ce dispositif, mis au point par le Parc et ses partenaires, est-il exemplaire du point de vue technique ?

Rappelons d'abord que les eaux blanches sont les eaux de rinçage du système de traite qui contiennent un résidu de lait. Jusqu'à la mise en place de ce système, les élevages ovins (qui produisent dans la région le lait nécessaire à la fabrication du Roquefort) étaient équipés uniquement d'un bac à graisse et une grande partie des eaux non épurées partaient dans le milieu naturel. Or le lait, chargé en matières organiques, est un fort polluant.

Le cahier des charges du système de traitement des eaux blanches affichait trois exigences : simplicité, facilité de mise en œuvre et faible coût. Ces trois exigences ont été respectées. Le système est constitué d'une fosse et d'un filtre à sable à deux compartiments planté de roseaux. Son coût est d'environ 3 000 euros. C'est un système très rustique qui ne contient ni mécanique ni électricité mais fonctionne par gravité : il est basé sur une dégradation aérobie de la matière organique des effluents qui est digérée par les micro-organismes présents autour de chaque grain de sable. Les roseaux complètent l'action des micro-organismes en pompant une petite partie du substrat. Par ailleurs, grâce à leurs racines, ils évitent que le sable ne se colmate. Enfin, ils protègent le filtre en couvrant sa surface.

Et dans son mode de mise en place ?

Il est le fruit de la collaboration de plusieurs partenaires. L'Institut de l'élevage et la Chambre d'agriculture ont collaboré à l'expérimentation technique. Le SAGESE, Service départemental d'assistance technique à l'épuration et au suivi des eaux, a

participé au suivi des analyses. La Direction départementale de l'agriculture et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont aidé à la finalisation du projet pour le porter au niveau national afin qu'il soit validé par le Ministère de l'Agriculture. Enfin, les professionnels de la filière ovins-lait se sont engagés dans la démarche. Le dossier a été très bien reçu au niveau national car tout le monde parlait d'une seule voix. L'agrément national, intervenu à la fin de l'année 2006, est l'aboutissement de dix ans de travail. Il permet de proposer désormais le dispositif dans le cadre des financements publics de mise aux normes des bâtiments d'élevage. Lorsque la validation est intervenue, l'Institut de l'élevage a mis en ligne sur son site le cahier des charges. D'autres territoires ont déjà manifesté leur intérêt pour ce dispositif.

Parc naturel régional des Grands Causses
BP 126 - 12101 Millau Cedex
Tél : 05 65 61 35 50
Mail : info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr



PH. DR.

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN

Éric Savary,

secrétaire général de la CAPEB (Chambre artisanale des petites entreprises du bâtiment) de la Manche :

“Il est très valorisant pour un artisan de détenir un savoir-faire et de le faire savoir”.



PH. DR.

En quoi le bâti en bauge est-il un élément aussi important du patrimoine local ?

La bauge fait partie de l'identité culturelle de ce territoire. Il est constitué d'une terre prise sur le lieu même de la construction, à laquelle on ajoute de la paille. Cette matière est malaxée et foulée aux pieds. Sont ensuite édifiées des levées de terre de 50 cm qu'on laisse sécher naturellement. Un inventaire, engagé par le Parc en 2001, estime à 10 000 ces bâtiments sur son territoire ! Et à 10% les propriétaires intéressés pour faire des travaux de restauration utilisant cette technique.

Quelles sont les actions auxquelles a participé la CAPEB pour préserver ce patrimoine ?

Il y a une quinzaine d'années, il n'y avait plus d'artisans maîtrisant cette technique sur le territoire. Nous avons donc mis en place des formations pour leur apprendre comment vit ce matériau et également comment le reconnaître afin qu'ils puissent réaliser des diagnostics. Parallèlement, le Parc a mis en place un « Fonds de sauvegarde terre » pour aider financièrement les propriétaires souhaitant restaurer leurs bâtiments. Nous avons également fait réaliser un chantier qui permette d'évaluer les temps de production et les différentes contraintes afin que les artisans disposent des éléments nécessaires à l'établissement des devis. La difficulté a été de lancer la mécanique : il fallait qu'il y ait simultanément des artisans formés et des débouchés pour leur activité. Au milieu des années 90, l'organisation de chantiers de démonstration lors des journées du patrimoine a permis aux premiers artisans compétents de montrer leur savoir-faire.

Quel est le bilan de ces démarches ?

En dix ans, une cinquantaine de professionnels ont été formés pour

pouvoir travailler sur des chantiers de restauration de bâtiments en bauge : rebouchage de fissures, réfection d'enduits, modification d'ouvertures... Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) apportait un conseil auprès des particuliers et des artisans sur les chantiers les plus importants. Le Parc assure cette assistance en direct depuis 2002. Dans le même temps, le fonds de sauvegarde a débouché sur plus de 500 visites diagnostics, 240 dossiers de subvention pour 200 sites restaurés. Par ailleurs, une dizaine des artisans formés ont engagé des démarches pour obtenir le certificat d'identité professionnelle patrimoine qui permet de valoriser un savoir-faire concernant les travaux sur bâti ancien. L'obtention de ce certificat passe par un stage comprenant une formation à l'histoire de l'architecture et exige des références de participation à des chantiers de restauration. Il est très valorisant pour un artisan de détenir ce savoir-faire et de le faire savoir.

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin
François Streiff, architecte-conseil
Maison du Parc - Cantepie - 50500 Les Veys
Tél : 02 33 71 61 90
Mail : fstreiff@parc-cotentin-bessin.fr
www.parc-cotentin-bessin.fr



Ph. F. Costé - PNR Pilat.

Dans le Parc du Pilat l'élevage de chèvres permet de lutter contre la progression de la forêt, d'installer de jeunes exploitants, et de créer une nouvelle fromagerie produisant la rigotte de Condrieu.

d'entreprises qui exercent sur le territoire d'un Parc, sans l'avoir choisi, souvent, comprennent désormais que la qualité de l'environnement concoure au succès "durable" de leur activité, et qu'ils en sont, avec tous les autres partenaires, responsables, voire redevables devant les générations futures. Il suffit que cet environnement ait un visage, d'élé local ou de technicien compétent et persuasif.



Ph. F. Costé - PNR Pilat.

L'aide technique des Parcs aux professionnels peut être plus pointue encore, dans le domaine de l'agriculture en particulier. Dans notre entretien en p. 30, vous verrez comment le Parc des **Grands Causses** a mis au point et installé 80 systèmes de filtre à sable pour épurer les eaux blanches des salles de traite de brebis (donnant le lait avec lequel on fait le Roquefort, entre autres...). Le Parc du **Pilat**, lui, a engagé de nombreux partenaires dans le développement de l'élevage de chèvre, permettant de lutter contre la progression de la forêt dans plusieurs parcelles, d'installer de jeunes exploitants, de créer une nouvelle fromagerie avec

huit emplois à la clé, produisant la Rigotte de Condrieu, ancienne spécialité locale et nouvelle AOC. Tout cela est très technique, mais surtout très durable !

ALPILLES

Régis Gatti,

maire d'Aureille et président de la commission patrimoine naturel et activités humaines du Parc :

"Le Parc va être l'outil qui va nous permettre de protéger le massif des incendies"

Êtes-vous vraiment menacés par les incendies et comment vous défendez-vous jusqu'à présent ?

Le massif des Alpilles a connu des incendies très importants. Ma propre commune a subi trois incendies en quelques années. Le feu le plus important a commencé le 9 octobre 1989 et a traversé le village, ce qui a traumatisé les habitants. D'où la mobilisation des élus car le feu ne connaît pas de limites administratives. Le principal outil de la prévention est le PIDAF (Plan de débroussaillage et d'aménagement foncier). Depuis 2001, les 16 communes mutualisent le financement des travaux PIDAF de prévention (débroussailllements, réserves d'eau, citernes mixtes, entretiens ou réalisation des voies d'intervention des secours...) par ailleurs subventionnées à 70%.

Comment s'organise la réhabilitation des terrains incendiés ?

De même que pour le PIDAF, toutes les communes participent financièrement aux

programmes de réhabilitation des terrains incendiés. Mais c'est avant tout grâce à l'implication exceptionnelle de la Région PACA et du Conseil Général des Bouches du Rhône que ces restaurations sont rendues possibles. Cela permet d'agir très rapidement et d'enlever au plus vite les traces visuelles du traumatisme en faisant couper les arbres les plus impactants. Après l'urgence, vient ensuite une vision plus intégrée des programmes, où l'on aide la nature à se reconstruire et où l'on réaménage certains sites pour une gestion mieux partagée et plus durable. Concernant les réaménagements, je citerai notamment les coupures de combustibles : ce sont des bandes de quelques kilomètres plantées d'oliviers, d'amandiers, de chênes, de vignes qui permettent d'éviter la propagation du feu lorsque la forêt a repris le dessus. La cohérence de ces coupures de combustibles est établie en collaboration avec la Chambre d'Agriculture. Des conventions sont passées avec les agriculteurs afin que ces surfaces soient entretenues. Panser les plaies d'un incendie, c'est anticiper l'incendie qui passera 10 ou 20 ans plus tard.

Quel est le rôle des élus et du parc dans cette politique ?

Notre rôle est d'impulser une autre façon d'appréhender la défense de la forêt contre l'incendie et de faire passer le message auprès des habitants et des acteurs. Faire comprendre par exemple aux passionnés de la nature, aux chasseurs, l'importance de

garder le milieu ouvert pour gérer durablement le massif. Il nous appartient d'associer étroitement les acteurs locaux et les associations à cette politique et à la mise en œuvre des programmes de travaux. Par ailleurs, les élus des 16 communes ont accepté de prendre en commun les décisions concernant l'ensemble du territoire car ça n'aurait pas de sens de faire des travaux de débroussaillage sur une commune et pas sur la commune voisine. Par ailleurs, la majorité des communes ont mis en place des CCFF (Comités communaux des feux de forêts) qui regroupent des bénévoles pour la surveillance et la sensibilisation. Enfin, dans la perspective de solutions collectives à mettre en place pour lutter contre les incendies, l'existence du Parc naturel régional, créé en février 2007, est une très bonne chose. Il va être l'outil qui va nous permettre de protéger ce bel espace légué par nos anciens pour que nos petits-enfants aient la chance d'en profiter. D'ailleurs, le syndicat mixte du Parc est déjà maître d'ouvrage de tous les travaux de prévention et de restauration que j'ai cités.



Ph. DR.

Parc naturel régional des Alpilles
10-12 avenue Notre Dame Du Château
13103 St Brenne du Grès
Tél : 04 90 54 24 10
Fax : 04 90 54 31 97
Mail : contact@parc-alpilles.fr

Jérôme Rouve,

membre de la commission économie du Parc, président de la CCI de Millau, maire de Saint-Jean-d'Alcapiès dans l'Aveyron (250 habitants) :

“Le Plan Climat local est une opportunité pour valoriser notre fort potentiel”

Vous êtes maire de votre commune, chef d'entreprise, impliqué dans la CCI et vous agissez pour l'environnement. Pourquoi ?

Tout s'enchaîne naturellement. Ma commune comptait 80 habitants en 1980, aujourd'hui 250. Cette augmentation a pour conséquence des besoins nouveaux en termes d'équipements collectifs. Pour le futur bâtiment municipal polyvalent, nous avons choisi une construction qui répond aux critères de haute qualité environnementale. Cette réalisation, pilotée par des élus et des professionnels, s'inscrit dans la démarche Agenda 21 à laquelle nous participons. Par ailleurs, en tant qu'entrepreneur, je suis à l'initiative de l'installation chez un agriculteur d'une centrale photovoltaïque, une

des plus importantes en France à ce jour. En partenariat avec EDF, je monte également une école de formation sur les techniques liées aux énergies renouvelables.

Quels sont pour vous les enjeux du développement des énergies renouvelables sur le territoire et le rôle du Parc face à ces enjeux ?

Les Grands Causses disposent d'un fort potentiel en énergies renouvelables - le bois, le soleil, l'eau - insuffisamment valorisé. Pourtant nombre de nos agriculteurs sont disposés à investir sur ces énergies. Nous sommes aux portes du Languedoc-Roussillon, région en forte croissance, et il serait dommage que les acteurs de notre territoire laissent échapper cette opportunité économique. Face à cet enjeu, le Parc va se mobiliser beaucoup plus qu'il ne l'a fait. Son rôle est de sensibiliser le milieu agricole sur ce thème, par exemple, informer les éleveurs sur les atouts d'une utilisation de l'énergie solaire pour leur salle de traite. Les techniciens du Parc, compétents et motivés, ont su accompagner les porteurs de projets sur des thèmes liés à la protection de l'environnement et au développement d'un tourisme durable. Mais aujourd'hui le Parc, face à ces nouveaux enjeux, doit être réactif et prendre sa place

dans le développement des énergies renouvelables.

Bien sûr, cette mission exige plus de moyens financiers mais aussi une réduction de la charge de travail due aux contraintes administratives toujours plus lourdes. Toute la problématique environnementale y compris économique devrait s'organiser autour du Parc.

Avec l'appui de la Région Midi-Pyrénées et de l'ADEME, le Parc a décidé de lancer un Plan climat local. Quel regard portez-vous sur ce projet ?

Ce projet, même s'il est encore aujourd'hui à son démarrage, va dans le sens attendu puisqu'il est prévu de sensibiliser les habitants du territoire aux économies d'énergie, de promouvoir les énergies renouvelables et de renforcer l'équipe du Parc pour assurer ces nouvelles missions. Grâce au Parc, les acteurs de notre territoire ont aujourd'hui pris conscience de l'importance de ce que signifie l'environnement. Maintenant il s'agit de mieux s'investir sur des applications porteuses de développement économique.

*Parc naturel régional des Grands Causses
BP 126 - 12101 Millau Cedex
Tél : 05 65 61 35 50
Mail : info@parc-grands-causses.fr
www.parc-grands-causses.fr*



Ph. DR.



Une jasserie dans les Hautes-Chaumes du Livradois-Forez.

Ph. C. Camus - PNR Livradois-Forez.

Restauration des patrimoines, bâti et végétal

Beaucoup de Parcs ont été amenés, au cours des dernières années, à travailler sur la restauration du patrimoine bâti, de l'habitat traditionnel en particulier. Leur compétence ne s'exerce pas sur les techniques de construction elles-mêmes, mais plutôt sur les diagnostics, le montage de dossier de subvention à redistribuer et la maîtrise d'ouvrage. Pour la conservation des milliers d'édifices en terre crue dans les **Marais du Cotentin et du Bessin**, le Parc a créé et anime un "Fonds de sauvegarde terre" qui permet la formation des



Rénovation de terrasses dans les Monts d'Ardèche.

Ph. PNR Monts d'Ardèche.

artisans, la sensibilisation du grand public, le conseil aux particuliers et aux professionnels, et l'aide financière à la restauration (voir notre entretien p. 30).

La démarche est sensiblement la même dans le Parc des **Monts d'Ar-dèche** pour la réhabilitation des terrasses, pour la restauration des "jasseries" (ces bâtiments d'estive dans lesquels on faisait la fourme d'Ambert) dans le Parc **Livradois-Forez**, ou la Charte de qualité pour la restauration du patrimoine bâti du **Perche**, présenté aux artisans à la fin de l'hiver dernier et qui remporte un franc succès.

Quant à la restauration du patrimoine naturel, le Parc des **Alpilles**, qui vient tout juste de naître, aurait sans doute dû se constituer plus tôt. Il est condamné à commencer par restaurer des terrains incendiés tout en lançant un important travail de prévention (voir notre entretien p. 31).

Les nouveaux chantiers :

le changement climatique ...

Le changement climatique fait partie des sujets d'actualité et les Parcs naturels régionaux ont bien intégré que chaque territoire est responsable de ses propres émissions de gaz à effet de serre. Les plans climat locaux font donc partie des chantiers prioritaires qu'ils annoncent pour les années qui viennent et font la part belle au développement des énergies renouvelables. C'est vrai dans le Parc des **Grands Causses**

Verdon : concilier préservation de la ressource en eau et activités de pleine nature.



Ph. J. Dorot - PNR Verdon.



Ph. R. Duarte - PNR Queyras.

Réserve nationale du Queyras : un projet à long terme comme dans beaucoup d'autres parcs.

(voir notre entretien p. 32), vrai aussi pour les Parcs **Périgord-Limousin** et de la **Narbonnaise en Méditerranée**, entre autres.

... le partage des données naturalistes, le travail sur les ressources en eau.

Beaucoup de nouveaux chantiers des parcs, dans ce champ de l'expérimentation et de l'innovation, portent sur la mise en commun de données naturalistes, permettant de capitaliser les informations sur un territoire pour les analyser, les diffuser et les partager. Des parcs ont commencé ce travail, d'autres le commencent maintenant. C'est le cas du projet STERNE dans le Parc **Loire-Anjou-Touraine** (voir notre entretien ci-contre).

LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Thierry Printemps,

naturaliste ornithologue à la LPO Anjou :

"Nous aurons une meilleure connaissance des milieux et donc une plus grande possibilité de les protéger".



Ph. DR.

En quoi le projet « STERNE » (Système territorial d'Études et de Recherches Naturalistes et Écologiques) est-il intéressant pour un naturaliste ?

Le projet Sterne est un projet de mise en commun des données naturalistes. Il s'organise autour de trois éléments : des données naturalistes sur le patrimoine naturel, une application logicielle permettant la capitalisation et l'organisa-

tion des données et un réseau d'acteurs de la protection du patrimoine naturel pour alimenter cette base. L'intérêt de ce projet est que l'on travaille avec des photos aériennes au 25 millième qui permettent de localiser les données à une échelle plus fine qu'auparavant (à l'échelle d'une commune) et de tracer ainsi un polygone d'observation.

Quand on veut protéger un milieu, cette cartographie permet de ressortir instantanément les données concernant ce lieu. Pour l'instant, l'outil étant encore en développement, quelques points restent à améliorer. Par ailleurs, on peut entrer beaucoup d'éléments dans la base de données ce qui rend les observations plus riches. Autre point positif : à partir d'une connexion Internet, on peut saisir les données directement sur la cartographie depuis n'importe quel lieu. Évidemment, cela implique une charte d'utilisation afin d'assurer la fiabilité des données et une conduite déontologique des différents partenaires pour l'utilisation de ces données (code d'accès, demande d'autorisation pour utiliser les données d'une autre personne...) Les observations saisies comprennent trois volets : un volet concernant les espèces sans risques pour les données du domaine public ; un volet concernant les espèces plus sensibles pour lesquelles les informations concernant la localisation sont moins précises ; et enfin un volet où les données sont protégées.

Qu'est-ce que cette base de données va vous permettre ?

Ce projet permet une meilleure connaissance des milieux et une plus grande possibilité de les protéger. En effet, quand un projet d'aménagement qui risque de porter atteinte à un milieu ou à une espèce est décidé, il est souvent avalisé avant que nous ayons eu le temps de réaliser des études. Je pense par exemple à l'implantation d'une base ULM au milieu d'une zone de protection de l'Outarde canepetière. Cette espèce a perdu 80% de ses effectifs en vingt ans. D'où l'intérêt de pouvoir réaliser des études en amont et d'en capitaliser les résultats. A travers cet outil, notre objectif dans un premier temps est d'avoir une connaissance exacte de ce qui vit sur le territoire du Parc. Ainsi, nous pourrions évaluer les risques et être crédibles vis-à-vis des élus et des aménageurs du territoire.

LPO Anjou
Maison de la Confluence
10, rue du Port-Boulet
49080 - Bouchemaine
www.lpo-anjou.org

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Maison du Parc
7, rue Jehanne d'Arc
49730 Montsoreau
www.parc-loire-anjou-touraine.fr



Ph. B. Canu - PNR Marais du Cotentin et du Bessin.

Marais du Cotentin et du Bessin : pour résoudre le conflit entre préservation de la zone humide et alimentation en eau potable, un programme de recherche débute en 2008.

D'autres projets sont des actions à long terme, commencées depuis plusieurs années, mais qui ne sont pas achevées pour autant. L'enjeu que l'eau représente pour le **Verdon** ne pouvait pas se conclure cette année, sous prétexte que les Parcs naturels régionaux fêtaient leur 40 ans, pas plus que la gestion de la Réserve naturelle Ristolas Mont-Viso dans le **Queyras**, ou la politique forestière du Parc **Normandie-Maine**. Elle a déjà permis de restaurer les secteurs gravement touchés par la tempête de 1999 et participera, dans le cadre de sa future charte (2008-2020), à la mise en place de chartes forestières de territoire, avec les acteurs concernés.

Le Parc des **Marais du Cotentin et du Bessin** a déjà travaillé sur ses marais, mais l'augmentation prévisible de la demande en eau potable des communes périphériques au territoire, laisse craindre un conflit potentiel entre les objectifs de préservation de la zone humide et ceux d'alimentation en eau potable. A partir de 2008, le Parc va donc poursuivre un travail de recherche pour tenter de trouver des solutions scientifiques et pratiques au problème posé.

Et récemment, le Parc des **Pyrénées catalanes** s'est aperçu que ses sources d'eaux chaudes, traditionnellement utilisées par le thermalisme, présentent désormais un véritable potentiel de développement de projets "thermoludiques" d'une part, de source énergétique pour le territoire, d'autre part. Une étude effectuée en 2006 constitue la base d'"un schéma des eaux chaudes", grille d'accompagnement des porteurs de projets.

Dernière priorité pour les années qui viennent : l'habitat durable

Cinq Parcs ont placé, dans leurs priorités, la prise en compte de l'environnement dans les techniques de construction et de réhabilitation de l'habitat et plusieurs autres dont le Parc du **Pilat** aident leurs habitants à préserver le patrimoine bâti. Commencée en 2003, l'OPAH énergie du Parc du **Vexin français** se prolonge en 2007 et au-delà, parce que beaucoup de bénéficiaires potentiels le réclament. Le Parc de la **Brenne** lance une nouvelle OPAH, mais cette fois, orientée "patrimoine et énergie". Pour relever le défi -planétaire- de la maîtrise des énergies, Le Parc de la **Haute-Vallée de Chevreuse** commence à former les artisans du bâtiment à l'éco-habitat. Alors que le Parc de **Lorraine** suscite et accompagne des projets d'urbanisme plus respectueux de l'environnement, en particulier avec l'aide d'une procédure proposée par l'ADEME : l'Approche environnementale de l'urbanisme.



Ph. PNR Pilat.

Pilat : l'assistance architecturale au secours du patrimoine bâti.

Animer la démocratie pour mieux vivre ensemble



Les Parcs naturels régionaux sont aussi des intercommunalités, animées plus qu'administrées par des élus de villages ou de petites villes. Ce sont donc des communautés humaines de citoyens, enfants, jeunes et adultes, simples citoyens ou acteurs engagés dans la vie du territoire, qui ne sont pas des usagers d'un service "Parc" : **ils sont les Parcs**. Les Parcs se sont attachés des conseils scientifiques, travaillent avec l'Éducation nationale, avec les associations du territoire, organisent la concertation avec les habitants. Sans leur assentiment, sans leur participation, sans leur engagement, quelquefois, les Parcs naturels régionaux ne seraient pas les territoires d'exception qu'ils sont devenus.

Cet aspect méritait un chapitre, tant il est vrai qu'il n'y a pas non plus de développement durable sans développement démocratique.

C'est peut-être le chapitre de ce numéro qui surprendra le plus ceux qui connaissent mal les Parcs naturels régionaux. Car ceux qui les fréquentent depuis longtemps savent que la valeur ajoutée des Parcs se trouve aussi dans leur "gouvernance", leur manière de faire avec les habitants. Tous les Parcs ont des programmes spécifiques d'animation et de participation pour le grand public, les scolaires, les acteurs des territoires, les citoyens plus engagés dans la vie collective, les handicapés...

A tout seigneur tout honneur : Dès sa naissance, en 1969, le Parc d'Armorique a réalisé le premier écomusée de France, sur l'île d'Ouessant, premier aussi d'une longue série de vingt équipements embrassant les sciences humaines et

accueille toujours 10 000 visiteurs par an. Plus récemment, le Parc du **Massif des Bauges** a inauguré sa Maison Faune Flore, dédiée à l'accueil du grand public, véritable porte d'entrée à la découverte sur le terrain des richesses du massif... Les équipements de ce type sont nombreux dans les Parcs : impliquant les habitants dans leur création, et associant de nombreuses associations partenaires à leur gestion.

Des outils pédagogiques depuis toujours

Organisées avec et pour les habitants, mais aussi le grand public, les Fêtes des Parcs jalonnent les années. Ainsi la Fête du Parc du **Vexin français** permet de découvrir des artisans d'art, des producteurs du territoire, dont un boulanger fabriquant le pain sur place, des associations locales, les réalisations des écoles, des animations ludiques et sportives...

Dans de Parc de la **Montagne de Reims**, le Centre d'initiation à la nature (CIN) de Commetreuil accueille scolaires et autres groupes depuis 1985. Les visiteurs viennent du territoire du Parc ou d'ailleurs, en particulier des agglomérations avoisinantes et de la région parisienne. On y traite de l'environnement, des paysages, de la forêt, de la flore, de la faune, du patrimoine, de l'écocitoyenneté et des activités sportives de pleine nature...

En Armorique le premier écomusée de France.



Ph. PNR Armorique.

La Maison Faune Flore dans le Massif des Bauges.



Ph. PNR Massif des Bauges.



Ph. PNR Montagne de Reims.

Le Centre d'initiation à la nature de Commetreuil en Montagne de Reims.

Dans le Vexin français, une fête du parc et... de ses producteurs !



Ph. PNR Vexin français.



Ph. PNR Corse.

Corse : la Casa i Marina offre des séjours pédagogiques.

Beaucoup d'actions de ce genre visent à la fois les habitants, les touristes et les scolaires. Depuis 1972, le Parc de **Corse** a développé ainsi une politique d'éducation à l'environnement en milieu scolaire et en direction du grand public. Deux structures d'accueil et d'hébergement offre des séjours pédagogiques, Casa i Marina, sur la mer, le maquis, le littoral et Casa di a Natura, sur la

de la nature qui ont aujourd'hui un fort impact socioéconomique et culturel sur le territoire et au-delà. Ainsi, par exemple, la Maison de Saint-Rivoal, village de 250 habitants, datant de 1702,

montagne, la forêt, les torrents, les bergeries, etc. Enfin, 35 parcs sur 45 en 2007, ont un conseil scientifique composés de chercheurs et d'universitaires, de diverses disciplines, qu'ils consultent régulièrement. (voir à ce sujet, les pages 43 à 49 de ce numéro, consacrées aux travaux du Comité d'Orientatation, Recherche et Prospective de la Fédération des Parcs).

A l'école de l'écocitoyenneté

Les actions en direction des écoles sont particulièrement nombreuses. Personne ne s'en étonnera. Quand on fait du développement durable, on travaille pour les générations futures et les enfants qui ont 8 ans aujourd'hui seront aux commandes du pays en 2050... L'enjeu n'est pas mince. Le Parc des **Landes de Gascogne**, dès 1980, s'est équipé de trois structures d'accueil, produisant près de 40 000 journées/enfants/an en moyenne (voir notre entretien ci-dessous).

Pour sa part, le Parc de l'**Avesnois** a signé en 2007 une convention avec l'Éducation



Ph. PNR Caps et Marais d'Opale.

École écocitoyenne dans les Caps et Marais d'Opale.

national pour concrétiser un partenariat déjà ancien et fructueux. Les écoles du territoire peuvent compter sur lui pour assurer l'éducation à l'environnement et au développement durable. Un catalogue complet de produits et animations pédagogiques recense les 150 animations proposées par 25 partenaires, et les outils du style "brouettes pédagogiques jardin et bio diversité" ou la mallette pédagogique sur le goût.

Le Parc **Loire-Anjou-Touraine** vise tous les scolaires, de la maternelle au lycée. Les élèves sont amenés à travailler sur le territoire du Parc, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ils appren-

nent à comprendre les éléments constitutifs du paysage et le rôle de l'homme dans sa construction.

En partenariat avec l'Éducation nationale également, les "écoles éco-citoyennes" du Parc des **Caps et Marais d'Opale** ont d'abord été expérimentées auprès de 5 écoles volontaires et sont maintenant disponibles à toutes celles qui le désirent. Elles consistent à améliorer le cadre de vie par des plantations, l'installation de jeux dans la cour de l'école..., organisent des conseils d'enfant, et des débats pour apprendre la citoyenneté à l'école, sensibilisent aux thèmes de l'eau, des déchets, de l'énergie..., permettent aussi des actions de solidarité. 50 écoles, 200 classes, 5 000 enfants sont engagés dans cette action depuis plusieurs années. Avec les enseignants, le Parc **Scarpe-Escaut** a créé des cheminements pédagogiques du patrimoine bâti qui ont servi



Ph. PNR Loire-Anjou-Touraine.

Sortie Education à l'environnement en Loire-Anjou-Touraine.

LANDES DE GASCOGNE

Nadine Montaudon, directrice du Centre du Graoux : **"38 000 enfants chaque année découvrent la forêt des Landes et la rivière qui la traverse"**

Dans quelle histoire s'inscrit le Centre du Graoux ?

Pleinement dans l'histoire du Parc naturel régional des Landes de Gascogne. Celui-ci n'avait pas dix ans lorsqu'il a créé trois structures d'accueil du public pour l'initiation à l'environnement : le Centre du Graoux, à Belin-Béliet, la Maison de la Nature, au Teich, sur le bassin d'Arcachon, et l'Atelier-Gîte de Saugnac. Avec l'écomusée de Marquèze et le très récent Graine de Forêt (1), à Garein, les équipements d'accueil sont assez équitablement répartis sur l'ensemble du territoire.

Comment fonctionne votre établissement ?

Les scolaires représentent 70% de la fréquentation annuelle. Nous les accueillons à la journée ou pour de plus longs séjours. Les classes découverte s'entendent de la maternelle à l'université, avec des activités adaptées qui vont de l'approche sensorielle et ludique à l'approche très scientifique. Nous recevons aussi des familles, des adultes, individuellement ou en groupe. Nous privilégions la découverte des milieux pour lesquels nous sommes les mieux placés : la forêt landaise et la rivière.

Une découverte qui s'effectue à pied, à VTT ou en canoë, mais toujours accompagnée d'un guide. Nous avons l'habitude de dire que nous sommes une « école de terrain pour tous ». Les autres centres fonctionnent sur le même mode, la Maison de la Nature étant davantage orientée vers le milieu marin et l'Atelier de Saugnac vers le patrimoine culturel. Nous disposons de la même capacité d'hébergement, soit au total 180 lits répartis en chambres de 2 ou 3 lits. Nous assurons aussi un service de restauration.

En 1996, les centres, qui étaient de statut associatif, ont été intégrés dans le Parc. Était-ce une reprise en main ?

Absolument pas. D'ailleurs les associations étaient les premières à le souhaiter. C'était le moyen de clarifier la situation puisque l'activité des centres était étroitement liée au Parc et pour une large part dépendante de lui. Loin de brider les initiatives, cela a créé une dynamique nouvelle avec l'équipe technique du Parc : nous avons vraiment le sentiment de travailler pour la même cause et sous la même enseigne.

Les centres ont signé une convention avec l'Éducation Nationale. Est-ce important ?

Le partenariat va de soi et il est bon qu'il soit encadré par une convention. On ne peut envisager une éducation à l'environnement, au territoire, sans une étroite collaboration avec les établissements scolaires (2). Le thème des activités est toujours préparé très en amont avec les enseignants et nous nous efforçons

de caler nos animations sur les programmes. De sorte qu'au fil du temps, et grâce à cette collaboration, le Parc est devenu une sorte de "boîte à outils" au service de projets pédagogiques. Une manière parmi d'autres de répondre à notre mission d'expérimentation.

En cours de route, la dénomination a changé. On est passé de « l'initiation à l'environnement » à « l'éducation au territoire »...

Ce qui correspond simplement à l'évolution des Parcs naturels régionaux. La dimension humaine des territoires, le rôle de l'homme - pour le pire et le meilleur - dans les écosystèmes a été de mieux en mieux prise en compte. Et nous sommes en bonne place pour l'appréhender, avec cette pinède établie là en luttant contre le sable, le vent et l'eau. Bien sûr, les bonnes pratiques apprises ici valent en tout lieu...

(1) Structure muséographique créée en 2006, consacrée au thème de la forêt et plus particulièrement destinée au jeune public.

(2) Les trois centres accueillent des scolaires de toute la France (38 000 chaque année) ; les élèves des Landes de Gascogne bénéficient d'un tarif préférentiel.

Parc naturel régional des Landes de Gascogne
Maison du Parc
33, Route de Bayonne
33830 Belin-Béliet
Tél : 05 57 71 99 99
Mail : info@parc-landes-de-gascogne.fr
www.parc-landes-de-gascogne.fr



Ph. DR.

Réseaux en Livradois-Forez

Le Livradois-Forez est particulièrement bien pourvu en réseaux associatifs œuvrant dans les domaines les plus divers. Le Parc a donné l'impulsion initiale et ils se sont émancipés. C'est naturel, efficace... et fragile.

« Sans la Route des Métiers, je ne sais pas si je serais encore là. En tout cas, le chemin aurait été plus ardu », dit Vincent Péricard. En 1987, il venait tout juste de s'installer en tant qu'apiculteur, à Beurrières. « Deux chargés de mission du Parc sont venus me voir, ils m'ont parlé de ce projet d'association entre artisans, producteurs, musées et châteaux. L'idée était d'accueillir du public. Je n'avais pas d'a priori, j'ai pensé pourquoi pas ? Personne ne savait où ça pouvait nous mener, où nous conduirait la Route. »

C'était l'état d'esprit des débuts, le titre de chargé de mission convenait parfaitement. « Il y avait en effet quelque chose d'un peu missionnaire, concède Jacques Fournier, directeur du Parc (1). Le président, Maurice Adevah-Pœuf, répétait un slogan qui valait ordre... de mission : "passer de l'assistance à l'auto-développement". Les techniciens arpentaient le territoire à l'affût de tout ce qui bougeait, guettant le moindre projet dans lequel ils voyaient une promesse d'avenir. Le territoire doutait de lui-même, il importait de mobiliser les forces vives, de les aider à se regrouper pour exister, être plus fortes. Il s'agissait pour le Parc de donner l'impulsion initiale, d'accompagner autant que nécessaire tout en étant prêt à lâcher la bride dès que l'attelage aurait acquis une certaine allure. »

Vingt ans plus tard, la Route des Métiers compte 41 adhérents, elle représente 75 emplois directs (son apport étant variable selon les entreprises : près de la moitié du chiffre d'affaires pour la Miellerie de Vincent Péricard, de l'ordre de 10% pour le château de Vollere) et quelques emplois induits. Elle est parfaitement autonome, même si un technicien du Parc continue de l'accompagner.

Confrontations productives

La Route n'avait pas encore trouvé sa voie, le Parc attendait encore son classement officiel et déjà, en 1985, il suscitait la création de l'Association des Bibliothécaires du Livradois-Forez. Une enquête sociologique montrait qu'il y avait des lecteurs mais que les bibliothèques ne répondaient pas suffisamment à leurs attentes.



La Maison Faune-Flore dans le Massif des Bauges.

Ph. PNR Massif des Bauges.

ensuite à sensibiliser les élus et les familles. Et les 3 Parcs du Nord-Pas de Calais, à l'initiative de l'ENR (la fédération régionale des Parcs), participent à l'opération « Objectif Nature » qui propose, en partenariat avec la Caisse d'Épargne une journée de découverte pour maternelles et primaires concernant 30 000 enfants par an.

Le Parc Oise-Pays de France monte des programmes pédagogiques en plusieurs volets : des animations avec une production finale choisie par la classe elle-même, des outils de sensibilisation pour les enseignants et les élèves, un rassemblement annuel de toutes les classes participantes à la Maison du Parc.

Les Parcs de Chartreuse et du Massif des Bauges, avec la ville de Chambéry, organisent des échanges entre leurs classes, en partenariat avec l'Éducation nationale, sur le thème général des échanges urbain-rural.

Et un Centre européen de l'Environnement et des Énergies renouvelables est en projet dans le Parc de Guyane. Il aura pour vocation, à travers 11 modules

Ph. PNR Oise-Pays de France.



Fête des petits écocitoyens en Oise-Pays de France

de formation, d'apporter toute une méthodologie pour à la fois se former, s'instruire... et permettre d'agir sur ces deux thèmes.

Les acteurs s'engagent

Tous les habitants d'un Parc ne peuvent évidemment pas devenir instantanément des militants du développement durable, même si, dans l'idéal, ce serait souhaitable. En revanche, enseignants, agriculteurs, chefs d'entreprises, prestataires touristiques, amoureux de la nature, pêcheurs..., quand ils sont personnellement intéressés et se sentent concernés par le développement durable en général, ou par telle ou telle action du Parc, deviennent de précieux auxiliaires.

C'est ainsi que le Parc de la Narbonnaise en Méditerranée travaille avec des structures d'éducation à l'environnement qui assurent maintenant ce rôle de manière permanente, animées et encadrées par les techniciens du Parc. Depuis 2001, il travaille à l'organisation du réseau, à sa professionnalisation, à l'amélioration des prestations et à la promotion des animations. Et le Parc Livradois-Forez est quant à lui à l'initiative de plusieurs réseaux de ce type : l'association des bibliothécaires, l'association "la Route des Métiers", l'association "Randonnée en Livradois-Forez", Ciné-Cinéma, le réseau Cap Actif, Auvergne Livradois-Forez Tourisme (ALFT)... (voir notre reportage ci-contre).



Un réseau Ciné Parc pour maintenir le lien social.

PPH. PNR Livradois-Forez.



Ph. PNR Livradois-Forez.

Cellulo qui est un atelier pratique autour du cinéma d'animation. « Notre ambition n'est pas seulement de montrer des films mais de contribuer à créer une véritable cinéphilie, dit Christophe Jeanpetit, directeur de Ciné Parc. Lors des projections, un travail de réflexion et de compréhension est effectué en classe, avec les enseignants bien sûr. » L'année dernière, en 710 séances, Ciné Parc a accueilli 27 000 spectateurs. En comptant les recettes guichets et les cotisations communales, le Syndicat s'autofinance à hauteur de 69%.

Le Livradois-Forez compte une bonne vingtaine de réseaux (dont certains sont « en dormance » mais pourraient être réactivés si besoin) qui œuvrent dans tous les secteurs : culture, tourisme, randonnée, économie, agriculture... Ils ont une entière autonomie de décision qu'ils assument en termes de gestion. Le Parc, par convention, assure à titre gracieux l'hébergement des permanents (pour les réseaux qui en ont) mais refacture les frais de fonctionnement (3). « Quand ce que nous avons initié marche de son propre allant, nous ne pouvons que nous en féliciter et avoir la modestie de nous tenir en retrait, veillant simplement à la cohérence de l'ensemble », dit Jacques Fournier en précisant que l'autonomie induit aussi une certaine fragilité, « le désengagement d'un financeur peut mettre en péril un réseau qui fonctionne bien. »

« L'association a d'abord rassemblé les bibliothécaires bénévoles, se souvient Odile Planche qui en assure la présidence depuis vingt ans. Très vite les bibliothécaires professionnelles et les professionnels du livre nous ont rejoints ; il en est résulté des confrontations vives, parfois, enrichissantes, toujours, et productives. Notre chance est aussi d'avoir toujours eu des permanents de qualité (2). » L'ABLF a engagé une action d'envergure intitulée « De la parole conteuse au goût de lire », manière de s'offrir un plaisant détour par l'oral pour revenir à l'écrit. Un groupe de conteuses a été constitué qui continue de porter la bonne parole. A partir de 1993, elle a accentué son effort pour promouvoir la lecture auprès de la jeunesse. Cette année, 4 500 enfants et adolescents ont participé à l'opération « Le livre élu en Livradois-Forez », un prix littéraire d'un genre inédit où le plaisir de lire importe davantage que le résultat de la compétition. Le partenariat avec l'Éducation nationale est désormais un fait acquis. Ce n'est peut-être pas une

conséquence directe de l'activité de l'ABLF (130 adhérents), mais c'est un signe : Le Livradois-Forez compte 5 librairies dont 4 ont été créées ou ont réouvert au cours des trois dernières années.

Autonomie de décision

« Il y avait, dès les origines, une volonté de maintenir des services à la population et la conviction que la culture donne du liant social », rappelle Jacques Fournier. En 1989, le Parc impulse la création du réseau Ciné Parc, un réseau de cinéma itinérant qui propose des films récents et qui dispose du label Art et Essai.

Deux ans plus tard, le réseau devient syndicat intercommunal, avec 30 communes adhérentes. Il se dote d'une « filiale », Cinémôme, qui, comme son nom l'indique, s'adresse au jeune public et se décline en quatre dispositifs : Cinématernelle, École et Cinéma, Collège au cinéma et, le dernier en date,



Ph. Photo-Club_Ambert.



Un tailleur sur cristal sur la Route des métiers.

Vincent Péricard, apiculteur : "sans la Route des Métiers, je ne sais pas si je serais encore là".

(1) Ses prédécesseurs ont été, chronologiquement, René Girod et Jean-Louis Géraud.

(2) L'association a été animée successivement par Catherine Delamette et Emeze Cruiziat. Et, aujourd'hui, par Jean-Christophe Lacas et Karine Meyronne.

(3) Exception, le Parc met un véhicule à disposition de l'association Randonnée en Livradois-Forez. Ses deux salariés assurent, en collaboration avec les collectivités et avec le concours d'un groupe de bénévoles, la maintenance des itinéraires de randonnée.

Parc naturel régional Livradois-Forez
BP 17 - 63880
Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél : 04 73 95 57 57
Mail : info@parc-livradois-forez.org -
www.parc-livradois-forez.org

Ph. JLMavel - PNR Livradois-Forez.